

EMPLOI - ENVIRONNEMENT

Pourquoi privilégier les pièces automobiles

recyclées?

En cas d'accident, l'assureur est en première ligne pour prendre en charge la réparation du véhicule. Consciente de l'importance des assureurs sur le marché des pièces automobiles, MAIF a choisi de le rendre plus éthique en contribuant à structurer la filière des pièces recyclées. Une démarche qui profite à tous, et surtout à la planète.



Une pratique utile et engagée

Grâce à un partenariat unique en France avec des recycleurs agréés par les préfectures, MAIF propose depuis 2013 à ses sociétaires - sous réserve de leur accord - des pièces issues de l'économie circulaire. Le groupe mutualiste est ainsi le premier assureur français à avoir lancé une démarche active sur le recyclage des pièces pour soutenir la loi sur la transition énergétique.

Une démarche engagée, quand on sait que donner une seconde vie aux pièces automobiles permet d'économiser des ressources, de l'énergie et des matériaux non-renouvelables dont la planète vient à manquer. Pour l'assureur militant, réutiliser ce qui peut l'être doit devenir le réflexe de chacun. MAIF a ainsi demandé à ses recycleurs agréés de

démonter tout véhicule non-réparable de plus de 8 ans pour alimenter ses circuits en pièces recyclées. Cela représente 18 000 véhicules par an et peut alimenter 90 000 réparations.

Un procédé simple qui profite à tous

Pour les sociétaires, les avantages sont nombreux. En plus de contribuer à créer de l'emploi local et à lutter contre le gaspillage, utiliser des pièces recyclées abaisse le prix des réparations. Cela permet de sauver des véhicules qui seraient autrement « économiquement irréparables » et envoyés à la déconstruction.

Quant au procédé, il est des plus simples : le réparateur partenaire commande les pièces recyclées selon leur disponibilité. Chaque pièce est démontée, nettoyée et référencée par un code barre pour assurer sa 8,2%

MAIF réalise 8,2% des réparations automobiles* avec des pièces recyclées quand le marché se situerait autour de 3 ou 4%. L'ambition MAIF: atteindre les 10%.

traçabilité jusqu'au véhicule source. Les pièces sont préparées (ponçage, dégraissage) puis repeintes à la teinte du véhicule. Le résultat final est identique à celui d'une pièce neuve. Une solution économique et responsable que MAIF garantit à vie.



^{*} MAIF, 2020

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances.











Environnement Pour une « vraie loi climat »



Santé à l'École Le transfert aux Départements abandonné





de la presse









30 Rencontre avec Florence Caillon

Revue de la Fédération Syndicale Unitaire

104, rue Romain Rolland 93260 Les Lilas Tél.: 01 41 63 27 30 Fax: 01 41 63 15 48 Internet: www.fsu.fr Mél: fsu.nationale@fsu.fr pour@fsu.fr N° CP: 0725-S07429 N° ISSN: 1244-077 X Directeur de la publication : Benoît Teste

Des soectacles

Rédaction:

Sandrine Charrier, Pierre Garnier, Matthieu Leiritz, Jacques Mucchielli, Marie-Rose Rodrigues-Martins, Valérie Soumaille

Conception: NAJA presse

Publicité:

Com d'habitude Publicité Clotilde Poitevin 7, rue Emile LACOSTE 19100 Brive Tél.: 05 55 24 14 03 contact@comdhabitude.fr Compogravure: CAG

Impression: SIEP

Crédit photo couverture: Goar/Naja Prix au numéro: 0.70 € Abonnement: 5,60 €

Si vous changez d'adresse, veuillez communiquer vos nouvelles coordonnées à votre syndicat.





Ce numéro comporte un supplément 16 pages POUR retraités.

Ce qui nous fait tenir

oilà plus d'un an que, de « restrictions » en « desserrements partiels des contraintes » suivis par de « nouveaux tour de vis », nous vivons, travaillons et militons au rythme des annonces sanitaires. C'est la conséquence d'une pandémie inédite, bien sûr, mais c'est aussi la conséquence de politiques publiques qui continuent les suppressions de lits dans les hôpitaux, qui ont proclamé mais sans le rendre opérant le « vaccin bien commun », sans décider de la levée des brevets, ou encore qui ont prétendu donner la priorité à l'ouverture des écoles et établissements scolaires sans prendre les dispositions qui auraient permis leur fonctionnement en toute sécurité sur la durée.

Dans ce contexte, ceux qui essaient de raconter que le pays tiendrait grâce à son Président — meilleur épidémiologiste de France sont évidemment apparus pour ce qu'ils sont: des courtisans. Si le pays tient, c'est grâce à l'engagement des soignant-es, des personnels de l'éducation, des agents de la Fonction publique mais aussi de l'ensemble des « premières et premiers de corvée ». Elles et eux font face à la crise. leur utilité sociale se révèle encore davantage qu'en temps ordinaire, il faut en prendre la mesure et enfin revaloriser tous ces métiers. Le mouvement syndical porte donc une responsabilité immense, il n'a pas le droit de se diviser ou de se disperser. Il doit redonner fierté du métier et envie de s'engager aux personnels qui soignent, éduquent, aident, fabriquent au quotidien du lien social. La FSU s'engage pour que les réalités du monde du travail soient au cœur

du débat public alors que s'ouvre une séquence électorale majeure. Car ce qui nous fait tenir, c'est la conviction que refaire du collectif n'a jamais été aussi essentiel.



Benoît Teste

POUR N° 231





sociales

Migrant-es

Selon l'agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), près de 2200 personnes sont mortes en Méditerranée en 2020. Près d'un tiers se seraient nouées sur la route vers l'Espagne. Ces chiffres officiels ne tiennent pas compte, selon les ONG, des « naufrages invisibles » qui ne laissent aucun-e survivant-e et ne sont donc pas répertoriés. Depuis 2014, plus de 22 000 personnes sont décédées en mer en tentant de rejoindre l'Union européenne Le contexte de la crise épidémique, si elle ne freine pas les flux en provenance d'Afrique ou du Moyen Orient, contribue à renforcer dans les pays d'accueil une attitude de fermeture. Ainsi, près de 50 ONG accusent le gouvernement grec de pratiques de refoulements de migrant-es vers la Turquie, en violation du droit international. La commissaire européenne Ylva Johansson se dit « très préoccupée » du surpeuplement des camps de migrant-es sur les îles en mer Eaée, et a annoncé une enveloppe de 276 millions d'euros pour... la construction de nouveaux camps

Économie

Dépenses publiques : l'Europe à un tournant

vec la pandémie, l'histoire de la construction européenne pourrait bien s'accélérer, mais dans quel sens?

Dans un premier temps, alors que l'Angleterre eurosceptique a décidé de quitter l'union européenne, la crise a obligé l'Europe à poursuivre son approfondissement et à commencer à se dégager des dogmes de l'orthodoxie financière libérale: refus du rétablissement des frontières intraeuropéennes, lancement d'un plan de relance de 750 milliards d'euros l'été 2020, esquisse d'une politique européenne de la santé visant à relocaliser la production pharmaceutique... Début 2020, la commission européenne suspendait même le pacte de stabilité et de croissance, les fameux critères de Maastricht, véritable corset budgétaire pour les États membres, qui leur imposait de limiter déficit et dette publics à res-



Le déficit public représente quiourd'hui 4.7 % du PIB et la dette 103%

pectivement 3 % et 60 % du PIB (ils sont aujourd'hui à 4,7 % et 103 %). Devant l'explosion des déficits liée aux dépenses massives des gouvernements face à la crise, la commission prévoit de poursuivre cette suspension jusque 2022 voire 2023, si le PIB européen revient à son niveau d'avant crise. La route était tracée pour une Europe plus protectrice, moins soucieuse de préserver les intérêts financiers et davantage les peuples. Mais les ratés de la campagne vaccinale assombrissent le tableau: seuls 12 % des Européen-nes seraient vacciné-es, bien loin des États-Unis, d'Israël ou... du

Royaume Uni, ce qui nourrit les discours eurosceptiques. Alors que l'autorité d'Angela Merckel va s'amenuisant en Allemagne, des voix s'y élèvent pour rétablir au plus vite l'orthodoxie financière. La France qui présidera au premier semestre 2022 le conseil des ministres européens, aura donc rendez-vous avec l'Histoire.

Pierre Garnier

Benjamin Stora: « Un acte politique important »



C'est un acte politique important, après celui concernant Maurice Audin en 2018 assassiné en 1957. Quelques semaines avant,

était enlevé et assassiné Ali Boumendjel, responsable du FLN, avocat, défenseur des droits de l'Homme, ami de Fehat Abbas, un autre grand dirigeant, qui deviendra Président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) en 1958. Ali Boumendjel revenait d'une réunion organisée par le Mouvement de la Paix. Son assassinat avait soulevé une vague d'indignation en France à l'époque. Son professeur de Droit, René Capitant avait démissionné de toutes ses fonctions d'enseignant en signe de protestation. La reconnaissance, soixante ans après cet assassinat met en lumière le système de répression, de torture, et de liquidation extra-judiciaire qui

existait pendant la guerre d'Algérie, et tout particulièrement pendant la « Bataille d'Alger ». Il est à mon sens important que ce soit les petits-enfants d'Ali Boumendjel, qui sont trentenaires et vivent en France, qui se soient retrouvés à l'Elysée pour entendre les propos du Président de la République sur la reconnaissance officielle de cet assassinat.



Benjamin Stora, historien.

algériennes et françaises sur la Guerre d'Algérie un enjeu? À ma connaissance, le « Hirak » se situe essentiellement dans le sens d'une réappropriation d'une histoire nationale, longtemps confisquée par les pouvoirs en place. Dans cette bataille mémorielle, les enjeux de réconciliation n'apparaissent pas aussi clairement qu'en France.



Égalité femme-homme _

mars : « grève féministe »

es mobilisations de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars ont revêtu cette année une dimension inédite.

Instituée en 1977 par l'ONU, la journée internationale des femmes devient en 1982 celle de lutte pour les droits des femmes. Se mobiliser le 8 mars, dans une grève « féministe », c'était réaffirmer les luttes passées, les présentes et celles à venir. En 2021, les inégalités entre les femmes et les hommes perdurent voire se sont accentuées avec la crise sanitaire, sociale et économique. Les premièr-es de corvée sont majoritairement des femmes. Rémunération salariale inférieure de 25 %, retraite inférieure de 40 %, temps partiel imposé, tâches domestiques, gestion des enfants, mais aussi violences, les raisons de défiler sont toujours aussi nombreuses.

Si certaines questions, parité ou libre disposition du corps, ont avancé, l'égalité professionnelle n'est toujours pas effective. Ainsi selon l'index de l'égalité professionnelle 9 entreprises sur 10 échappent à toute sanction. Pour Sophie Binet, de la CGT, il faut une plus grande transparence de

l'outil et une refonte du barème. Dans la Fonction publique, alors que les femmes sont majoritaires, la loi de transformation de la Fonction publique a accentué leur précarité avec le recours accru aux contrats.

Cette journée a été également l'occasion de dénoncer l'absence de volonté du gouvernement pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles. Absence d'outils dédiés à la santé au travail et de formation et prévention insuffisante concernant le harcèlement sexuel au travail. Déclarations d'intention concernant les crimes sexuels mais système inopérant qui doit être repensé en profondeur de la détection, à la protection et à la réponse pénale.

Parce que l'égalité ne peut être optionnelle, le 8 mars la FSU était au côté des femmes du monde entier pour réclamer les mêmes droits que les hommes et « pour refuser toutes et tous ensemble de payer le prix de la crise avec notre travail, notre salaire, notre corps. »

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Transformation sociale

Dans un contexte social dégradé et une situation sanitaire contraignante, la FSU s'engage en avril dans différentes mobilisations pour faire entendre la voix du sundicalisme de transformation sociale. Avec d'autres organisations, elle appelle à une journée d'interventions et d'actions dans toute la Fonction publique le 6 avril. Il s'agit de porter non seulement la défense des services publics mais aussi leur développement en vue de la reconstruction du pays après la crise sanitaire, de mobiliser les agent-es contre la poursuite du ael du point d'indice et face aux régressions de la Loi de Transformation de la Fonction publique, dont les effets sont de plus en plus visibles: opacité et lourdeur des opérations de gestion des carrières, menaces sur les droits fondamentaux comme le droit de grève dans la Fonction publique territoriale, développement de la précarité au détriment de la qualité du service rendu aux usagères et usagers.

Dans l'Éducation, la FSU soutient les mobilisations contre les suppressions de postes et le manque de moyens pour organiser la rentrée scolaire 2021 dans les établissements scolaires et écoles

Attaque fasciste à Luon

Le 20 mars, en pleine journée, un groupe d'une cinquantaine de personnes cagoulées a attaqué la librairie anarchiste La Plume noire, à Lyon. L'agression serait, selon les premiers éléments de l'enquête, l'œuvre de nationalistes proches de Génération identitaire, récemment dissoute sur décision du ministère de l'Intérieur. Un message en forme de revendication agrémenté d'une croix celtique, sumbole néofasciste, avait été tagué sur la librairie · « on ne dissout (sic) nas une génération, retenez la lecon ». Une manifestation à l'appel d'une large coalition antifasciste regroupant associations, partis et syndicats dont la FSU, prévue le 3 avril, a été interdite par la préfecture du

Rassemblements des retraité-es

Les retraité-es ont participé à plus de cent rassemblements le 31 mars dans toute la France, à l'initiative du groupe des 9 À Paris, ils et elles étaient devant le ministère de la Santé qui a refusé de les recevoir alors que beaucoup ne peuvent pas se faire vacciner et que la loi « grand âge et autonomie » est

De nombreuses délégations auprès des préfectures, des élu-es et des ARS, ont dénoncé les choix politiques qui continuent de fragiliser notre système de santé. Elles ont rappelé les multiples atteintes à leur pouvoir d'achat et l'exigence d'une revalorisation sur le salaire moyen. Elles ont exprimé leur rejet des discours discriminants visant à opposer les générations entre elles pour

masquer les responsabilités du pouvoir. Les retraité-es rappellent leur solidarité avec jeunes, salarié-es qui luttent ensemble contre les politiques d'austérité.

Cédric Hérrou relaxé

La Cour de cassation le pourvoi du parquet général de Lyon, qui entendait condamner le paysan de la vallée de la Roya Cédric Hérrou, pour avoir aidé des exilé-es à la frontière italienne. La relaxe prononcée par la Cour de cassation marque l'aboutissement d'une longue procédure jalonnée de onze gardes à vue, cinq procès et cinq années de lutte, dont une saisine du Conseil constitutionnel. Celle-ci avait abouti en juillet 2018 à ce que les sages définissaient « *le principe de fraternité »* comme un principe constitutionnel « la liberté d'aider autrui, la régularité de son séjour sur le territoire national » onnaître enfin de manière définitive qu'en France la fraternité ne peut pas être un délit.

Salles occupées

La Culture en berne

lors que les magasins sont ouverts, tous les théâtres, cinémas, musées et monuments demeurent fermés par décision gouvernementale au vu de leur prétendue dangerosité en contexte de pandémie.

La grande majorité de ces lieux de culture prennent des mesures de protection garantissant un haut niveau de sécurité d'où un risque de contagion au coronavirus très largement inférieur à celui d'autres lieux publics.

La fermeture par décision gouvernementale met en danger de nombreux professionnel-les de la culture, artistes, technicien-nes ou médiateurtrices, du monde du spectacle comme du champ patrimonial. Elle prive l'ensemble des citoyen-nes d'éléments de culture plus que jamais essentiels en cette période de crise sanitaire. Enfin elle aggrave la



de tous les lieux culturels qui ont dans des conditions de sécurité

situation déjà précaire des intermittent-es et des festivals, en dépit d'aides financières qui excluent beaucoup d'artistes en CDD ou indépen-

La FSU soutient le mouvement d'occupations des théâtres et lieux de culture, qui se multiplient dans le pays par les professionnel-les du secteur qui demandent la garantie de leurs

droits sociaux, une deuxième année blanche, sans oublier l'annulation de la réforme de l'assurance chômage.

Pour la FSU, la culture est un besoin essentiel à la société. Elle demande la réouverture de tous les lieux culturels qui ont la capacité d'organiser un accueil dans des conditions de sécurité correctes pour le public et pour les personnels, sous réserve d'un avis préalable des CHSCT ou CSE locaux.

Matthieu Leiritz

Assurance-chômage

Les allocations diminuées

e décret entérinant l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance-chômage, partiellement suspendue en raison de l'épidémie de Covid-19, a été publié au Journal officiel le 31 mars.

Les règles d'indemnisation seront bien durcies pour les futur-es allocataires à partir du 1er juillet. L'Unédic, association gestionnaire de l'assurance-chômage, en a chiffré les dommages dans une note révélée le 24 mars: 1,15 million de demandeurs et demandeuses d'emploi ayant ouvert des droits, verront leur

allocation mensuelle baisser, soit 350 000 personnes de plus que les estimations du gouvernement.

D'après l'étude de l'Unédic, le montant mensuel de la prestation serait amputé de 17 % en moyenne, par rapport au niveau qu'il aurait atteint si la réglementation était restée inchangée. 365 000 personnes verront leur allocation reculer de 885 euros net par mois à 662 euros toujours en moyenne. La baisse pourra, dans le pire des cas, atteindre 40 % à 50 %.

La première version de la réforme retoquée par le Conseil d'État prévoyait une baisse jusqu'à 80 %. Le décret introduit un plancher pour que toutes les périodes d'inactivité ne soient pas prises en compte dans le calcul du Salaire Journalier de Référence comme prévu initialement. Le maximum de jours non travaillés pris en compte dans le calcul est fixé à 13 jours sur 30, limitant ainsi la baisse pour les plus précaires, qui alternent contrats courts et périodes d'inactivité.

Toujours selon l'Unédic, le durcissement des conditions pour ouvrir des droits aura pour effet de retarder d'un an ou plus l'ouverture de droits de 190000 personnes et de moins d'un an l'ouverture de droits de 285 000 personnes retard moyen de 5 mois.

Cette réforme, au cœur du mouvement actuel d'occupation des théâtres, concerne l'ensemble des salarié-es.

Sa contestation doit s'amplifier pour en obtenir l'abrogation.

Valérie Soumaille





Environnement .

Pour une « vraie loi climat »

'examen du projet de loi *Climat* et *Résilience* s'est ouvert à l'assemblée nationale le 29 mars, lendemain des manifestations pour une *Vraie loi Climat* organisées partout en France et auxquelles la FSU a pris part.

Les député-es ont eu seulement 4 heures pour porter en séance publique les centaines d'amendements non intégrés lors du travail de la commission spéciale qui a précédé.

Les 69 articles du projet prétendent répondre aux urgences climatiques et sanitaires. Objectif: « ancrer l'écologie dans le quotidien des Français », sortir le pays « de la crise » et « réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 ». Articulé autour des six thématiques - consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir, renforcer la protection judiciaire de l'environnement - sur lesquelles ont travaillé les citoyen-nes tiré-es au sort de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) le texte serait la concrétisation législative de leurs propositions, remises au gouvernement le 21 juin 2020.

réchauffement et au retard pris par la France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), peu de propositions issues de la CCC - qui devaient être reprises « sans filtre », selon la promesse du chef de l'État - ont trouvé un débouché dans ce texte. Les mesures les plus ambitieuses et structurantes préconisées par la CCC ont été si édulcorées que ses membres, réunies fin février lors d'une ultime session pour exprimer leur avis sur les réponses du gouvernement, ont dénoncé le sabotage de leurs propositions et ont sanctionné la question générale « dans quelle mesure les décisions du gouvernement relatives aux propositions de la CCC permettent-elles de s'approcher de l'objectif fixé?» par un 2,5/10. Le Haut Conseil pour le Climat, organisme indépendant, a lui aussi jugé limité l'effet potentiel des 21 mesures visant à l'atténuation des émissions de GES, du

fait de leur périmètre d'appli-

cation restreint ou des délais

Pourtant, face à l'urgence du

allongés de mise en œuvre. • Valérie Soumaille

Génération de crise

Universités fermées, difficultés économiques, vie sociale au ralenti sans fêtes ni accès aux lieux de culture, les 18-24 ans prennent de plein fouet les conséquences de la pandémie. La fermeture des universités lors du premier confinement a conduit un ou une jeune sur six à arrêter ses études, selon une enquête parlementaire. Une enquête de France bleu et Franceinfo, « Avoir 20 ans en 2021 », révèle que huit étudiantes sur dix disent avoir « subi des préjudices importants » dus à la crise en termes de nouvoir d'achat, d'habitude de vie et de santé mentale. Mi-janvier plus du tiers des jeunes déclaraient avoir consulté pour des questions d'ordre psychologique, ou affirmaient vouloir le faire, six points de plus que pour l'ensemble de la population. Un tiers a renoncé au moins une fois à des examens ou des soins médicaux. 31 % des jeunes déclarent que leur addiction a agané du terrain depuis le début du confinement. Tabac, consommation d'alcool pour 16 %, et drogues pour 7 %. 21,8 % des 18 à 25 ans étaient au chômage au troisième trimestre 2020, soit 619000 jeunes. En hausse de 16 % en un an avec un recul du taux d'emploi quatre fois plus élevé dans cette catégorie d'âge que dans l'ensemble de la population et une précarité plus forte puisqu'en 2019, 52,7 % des 15-24 étaient employé-es en CDD.



Journée de carence

Dans un courrier adressé aux partenaires sociaux, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, annonçait mi-février que la suspension du jour de carence prévue jusqu'au 31 mars, serait prolongée pour les agent-es positifs et positives au Covid-19, jusqu'au 1^{er} juin, date actuelle de fin de l'état d'urgence sanitaire.

Le nouveau projet de décret dérogeant temporairement l'application du jour de carence pour le versement de la rémunération, du traitement et des prestations en espèces au titre des congés de maladie directement en lien avec la Covid-19, se trouvait donc sur la table des discussions du Conseil commun de la Fonction publique du 8 mars.

Pour les représentant-es des personnels, non seulement c'est bien l'abrogation définitive du jour de carence qu'il faudrait décider, mais en plus la ministre fait preuve d'optimisme vis-à-vis de l'évolution de la crise sanitaire en ne prorogeant que jusqu'au 1^{er} juin cette mesure.

POUR N° 231 AVRIL

sociales

Jeunes majeur-es étranger-es sans permis de séjour

Les situations des jeunes étranger-es dans l'obligation de

quitter le territoire dès lors qu'ils et elles ont atteint leur majorité alors qu'ils et elles étaient en études ou en apprentissage ont conduit un collectif dont la FSU et la LDH à interpeller le gouvernement. Si certain-es de ces jeunes, grâce à la solidarité ont pu obtenir un titre de séjour, d'autres voient leur demande rejetée et sont dans l'obligation de retourner dans un paus au'ils ont fui. Ils se retrouvent alors dans l'errance, la clandestinité et la peur. Pour réduire l'arbitraire des préfectures, des possibilités existent. La suspicion concernant la véracité des actes d'état civil doit cesser et l'exigence de documents impossibles à obtenir abandonnée. Les rendez-vous en préfecture doivent être rétablis. L'obtention du titre de séiour doit être facilitée pour qu'ils puissent suivre des formations et poursuivre les parcours engagés. Enfin la circulaire du

La mise en œuvre de politiques d'accueil doit être débattue dans le respect des droits. C'est la demande d'une soixantaine d'organisations qui appellent à signer une pétition pour mettre fin à ce qâchis.

28 novembre 2012 doit être

réaulariser les ieunes aui sont

appliquée et permettre de

nombreuses années sur le

présent-es depuis de

territoire





Antilles

Le chlordécone, cauchemar sanitaire et écologique

lors que la nocivité de cet intrant chimique pour l'environnement et l'être humain était connue dès sa mise sur le marché, la france en a autorisé l'usage pendant plus de 20 ans.

Le chlordécone est un pesticide largement utilisé depuis les années 60 pour préserver des insectes diverses cultures, dont celle de la banane aux Antilles dès 1972 (lutte contre les charançons). Sa toxicité pour les mammifères conduit à son interdiction aux États-Unis dès 1976, suite à un accident industriel. La France prononce l'interdiction définitive de son utilisation en 1990, mais par dérogation l'autorise aux Antilles jusqu'en 1993. Le chlordécone est un composé chimiquement très stable, dont la rémanence dans les sols et les nappes phréatiques est estimée à plusieurs centaines d'années. Les champs sur lesquels il a été épandu sont donc durablement contaminés.

Les conséquences sont terribles. Les études épidémiologiques montrent un effet cancérogène. Une majorité d'Antillais ont des taux déce-

lables de chlordécone dans le sang, du fait de la contamination de l'alimentation (fruits et légumes, certains produits de la pêche) et de l'eau.

L'État a mis en place quatre plans successifs de décontamination des sols et de prise en charge de la population (un des plus forts taux au monde de cancer de la prostate). Mais les moyens ne suffisent pas pour améliorer significativement la qualité de l'environnement et beaucoup de secteurs économiques sont touchés.

En 2006, des associations antillaises déposent une plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Une commission d'enquête parlementaire reconnaît en 2019 la responsabilité de l'État dans ce dossier. Non seulement ce problème majeur de santé publique est minoré par les autorités, mais les associations apprennent en janvier dernier que le dossier pourrait tomber sous le coup de la prescription. Cette annonce a suscité un tollé et divers mouvements de contestation, animés par des collectifs dont la FSU est partie prenante. Des milliers de personnes participent aux manifestations depuis janvier, avec la FSU.

Sandrine Charrier

Syndicat chez Amazon

Événement historique aux États-Unis: la création d'un syndicat dans un entrepôt Amazon dans l'Alabama. Il serait le premier dans le paus.

« La pire peur d'Arnazon est déjà arrivée : 3 000 employés ont dit qu'ils ne pouvaient pas travailler dans ces conditions », a souligné Joshua Brewer, le président local du RWDSU, le syndicat de la distribution qui représentera les 5 800 employé-es du site de Bessemer, s'ils et elles votent en sa faveur. Le deuxième employeur américain — 800 000 salarié-es, bénéfices doublés pendant la pandémie à 21 milliards de dollars — multiplie les intimidations pour faire échec au référendum d'entreprise dont l'objet est la création ou non du syndicat, soutenue par le président Biden.

COVID-19

Préconisations du CESE

e Conseil économique, social et environnemental a émis une série de recommandations pour réussir la vaccination.

Ecoles et établissements où les contaminations des élèves, enseignant-es et personnels étaient plus nombreuses avant fermeture, malgré un protocole sanitaire renforcé. Hôpitaux saturés au point que 41 directeurs médicaux de l'AP-HP ont alerté du risque d'avoir à opérer un tri des patient-es. Le virus se propage. La crise sanitaire redouble, chez les plus jeunes aussi. En même temps, la campagne de vaccination ne se chiffrait début avril en France qu'à un peu plus de neuf millions de personnes ayant reçu une première dose de vaccin, soit environ 14 % de la population, et plus de trois millions ayant



Pour réussir la vaccination. le CESE propose des unités

reçu une seconde dose, environ 5 % de la population. Une vaccination de la population générale sans condition d'âge devra attendre, les doses faisant parfois défaut.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE), après auditions et entretiens de 35 personnes tirées au sort, aux côtés d'expert-es et s'appuyant

sur une consultation citovenne, a émis ses premières recommandations pour réussir la vaccination. Diffuser des informations claires accessibles à tous et toutes sur un site internet

unique; piloter la campagne de vaccination à l'échelle très locale; mettre en place des inscriptions pour la vaccination sur internet et inclure les unités mobiles pour aller vers les plus précaires. Le CESE recommande de solliciter des licences de fabrication des vaccins. Il invite le gouvernement à répondre aux fake news et à diffuser des messages positifs.

Pierre Garnier

Le mal logement

La fondation Abbé Pierre estime que 1068000 personnes sont privées de logement personnel en France: 300 000 personnes sont sons domicile 25,000 hébergées en chambre d'hôtel, 100 000 dans des habitations de fortune et 64 3 000 contraintes d'être hébergées chez des tiers. Par ailleurs 2819000 personnes vivent dans des conditions très difficiles, sans confort ou dans des logements surpeuplés. Au total le mal logement concerne 4118000 hommes. femmes et enfants en France.

Précarité énergétique

Si les locataires continuent de payer leur loyer autant qu'il leur est possible de le faire. c'est au détriment du chauffage, de l'alimentation et de la santé. 5732000 personnes consacrent plus de 35 % de leurs revenus à leur dépense de logement. Ce budget ne leur laisse qu'un revenu estimé sous le seuil de pauvreté ce qui leur impose des priorités de dépenses. 672 000 coupures d'énergie ont été effectuées en 2019 pour impaués.

Journée européenne contre le mal-logement

a crise sanitaire, économique et sociale a aggravé le mal-logement qui concerne un-e Francais-e sur cing.

Habitat

Dans son rapport annuel du 2 février, la fondation Abbé-Pierre (FAP) dénonce l'inaction du gouvernement. Malgré le report de la trêve hivernale, 12 000 procédures risquent de s'ajouter aux 16000 expulsions annuelles. L'Union sociale pour l'habitat chiffre à 200 millions d'euros les impayés par rapport à 2019 pour le parc HLM. Mais difficile d'évaluer

les chiffres exacts, les personnes taisant par honte leur situation, se privant sur l'alimentaire ou la santé ou s'endettant encore davantage avec des crédits revolving.

Selon la FAP, 20 % des Français-es sont concerné-es par le mal logement. À cela s'ajoute la baisse de l'allocation qui précarisera encore plus. La création d'un Observatoire des impayés ne remplacera pas des mesures fortes. Il propose une simplification des démarches pour obtenir des

aides mais aucun budget excepté la rénovation énergétique dans le plan de relance. Samedi 27 mars, associations, syndicats dont la FSU et partis de gauche ont appelé à manifester dans le cadre de la première journée de mobilisation européenne pour le logement pour réclamer l'application de la loi de la réquisition, la fin de la répression contre l'occupation de logements vacants et la construction de 200 000 logements par an.

Marie-Rose Rodrigues-Martins

La loi SRU pérennisée

La ministre du logement Emmanuelle Waraon a annoncé que la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) sera pérennisée au-delà de 2025. Depuis 2000, cette loi impose aux communes de plus de 3500 habitants (1500 en Île-de-France) de disposer d'ici à 2025 de 20 % de logements sociaux, un taux relevé à 25 % en 2014, sauf pour des communes qui iustifient d'une situation locale particulière. Cette mesure devrait être inscrite dans le projet de loi 4D présenté en mai au conseil des ministres

publiques

Suppression de l'observatoire de la laïcité

L'Observatoire de la laïcité sera remplacé par une institution nouvelle dont le gouvernement nous annonce qu'elle devra être davantage canable de norter les exigences de la lutte contre les séparatismes. C'est oublier ce qu'était la raison première de l'Observatoire de la laïcité: collecter des données, produire des analyses, des études, des recherches..., c'est-à-dire être capable de traiter la auestion de la laïcité dans l'objectivité d'avis juridiquement fondés et à l'abri des instrumentalisations nolitiques

Les travaux de l'Observatoire se sont pourtant avérés essentiels pour que les acteurs et actrices de la vie publique, les agent-es des services publics, les élu-es et l'ensemble des citoyen-nes puissent disposer d'avis éclairés. Dans un contexte où ces questions sont trop fréquemment traitées par des exagérations outrancières, des buzz médiatiques, des dramatisations déformantes de la réalité, ce besoin est d'autant plus important. En remplacant l'Observatoire de la laïcité par une institution destinée à porter la communication gouvernementale, le gouvernement prend le risque d'enkuster davantage encore les débats dans des oppositions bingires. Qui pourrait croire qu'une telle stratégie permettrait de concilier les impératifs de la laïcité, ceux de la volonté conjointe du respect des libertés individuelles et de l'unité sociale autour de valeurs communes? Qui pourrait croire qu'elle serve notre attachement absolu à la liberté de conscience.

Territoriale

Remise en cause des acquis sociaux

es syndicats locaux du SNUTER-FSU luttent actuellement pour la préservation de leurs conquêtes sociales, en particulier concernant le temps de travail et l'exercice du droit de grève.

Plusieurs employeurs territoriaux, dont la mairie de Toulouse ou la mairie de Marseille, s'appuient sur les dispositions régressives de la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019, pour revenir sur les acquis.

Ainsi en Haute Garonne, la grève contre l'augmentation de la durée du temps de travail a été très suivie et s'est accompagnée d'un rassemblement devant le conseil municipal de plusieurs centaines d'agentes des services municipaux toulousains.

Une délégation intersyndicale a été reçue, elle a remis la pétition exigeant le maintien des 35 jours de congés et l'annu-



À travers la remise en cause des acquis sociaux, ce sont les services publics territoriaux qui sont visés.

lation par la mairie de la suppression de centaines de postes alors même que les conditions de travail continuent de s'aggraver pour les agent-es et que les chômeurs et chômeuses impacté-es par les mesures économiques et sanitaires liées à la COVID ne seront pas recruté-es. Pour le SNUTER FSU, à travers la remise en cause des acquis sociaux, ce sont bien les services publics territoriaux qui sont visés, et donc les missions au service des usager-es, par des privatisations massives qui desserviront toute la population.

Une nouvelle journée de grève très suivie s'est déroulée le 1^{er} avril dernier à l'appel de l'intersyndicale.

Matthieu Leiritz

Petite enfance .

Pas de bébés à la consigne

Pelayé par les syndicats CGT, FO, FSU, SUD, CFDT, le collectif Pas de bébés à la consigne! appelait à la grève le 30 mars.

Le collectif conteste la réforme du secteur en projet depuis 2019, parce qu'elle dégraderait à la fois l'accueil des tout-petits et les conditions d'exercice des professionnel-les.

Elle prévoit notamment l'augmentation du nombre d'enfants accueillis par professionnel-le qui passerait à un pour six, quel que soit l'âge des enfants. L'exigence des personnels est la présence d'une professionnel-le, pour cinq enfants qui ne marchent pas, sans que les apprenti-es ne soient compté-es dans le taux d'encadrement.

Autre sujet de contestation, le fait que le texte prévoit que les enfants accueillis en « zone dense » puissent l'être dans un espace réduit à 5,5 m² alors que le collectif revendique une surface minimale de 7 m² par enfant et sur tout le territoire.

Mais aussi le fait que la demande des professionnelles à pouvoir dégager une heure mensuelle de temps d'analyse des pratiques, quel que soit le mode d'accueil, a été transformée en une seule demi-heure et dans les structures collectives seulement. Au-delà de ces mesures, les grévistes déplorent un manque de reconnaissance des professions de la petite enfance et de leur engagement à continuer leur mission lors de la crise sanitaire. Avec les autres professionnel-les du médicosocial, ils et elles sont des oublié-es du Ségur.

Valérie Soumaille



Santé à l'École

Le transfert aux Départements abandonné

epuis la publication d'une circulaire du Premier ministre le 15 janvier 2020, le SNICS-FSU alerte et agit avec détermination contre le projet de décentralisation de la santé à l'École.

Audiences, articles, textes, rapports, amendements, le SNICS-FSU a multiplié les actions pour sensibiliser l'opinion publique.

Car sortir les personnels des établissements scolaires pour les rattacher aux conseils départementaux aurait signé l'abandon d'un service public de proximité, de qualité, au profit d'intérêts corporatistes et de contingences politiciennes largement contestées. Pour le SNICS-FSU, le cadre défini par la gestion nationale des 8 000 infirmier-es de l'EN et le statut de fonctionnaire



Suite aux mobilisations, le transfert des personnels de santé scolaire aux collectivités territoriales est abandonné.

d'État donne l'assurance d'une équité territoriale loin de la vision médico-centrée de la médecine scolaire contenue dans le projet. Il revendique au contraire une expertise bien particulière, comprenant une forte dimension éducative qui ne se limite pas aux bilans de santé: accueil, écoute, soins, consultations, actions de prévention, dépistage, éducation à la santé, et soins d'urgence. La politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves restera une mission de l'école. Les actions et mobilisations des 26 novembre et 26 janvier derniers ont porté leurs fruits: le transfert des personnels de santé scolaire aux collectivités territoriales est abandonné. Une victoire pour les élèves, les personnels et le service public d'éducation.

Marie-Rose Rodrigues-Martins

ONF: des moyens pour les Parcs

De nombreux personnels de l'ONF étaient venus grossir les rangs des manifestations du 26 janvier pour dénoncer l'érosion de la biodiversité qui se poursuit dans les parcs nationaux faute de moyens. Alors que le président annonçait porter à 30 % la superficie d'aires protégées, les équipes créées dans le Parc des calanques en 2012 et dans le onzième parc national ont été constituées en déshabillant les anciennes. Remparts pour la diversité grâce à la préservation et à la restauration de milieux naturels de qualité, les parcs nationaux ne pourront Les élu-es de tous bords se mobilisent pour sauvegarder ces territoires d'exception, engagés dans les modes de vie durable.

Violences sexuelles _

Service social de l'Éducation nationale : un acteur incontournable

'école, en tant que lieu de vie des enfants et des jeunes prend toute sa place dans la prévention, la lutte, le repérage, la protection et l'accompagnement des victimes de violences sexuelles et d'inceste.

Chaque année, les professionnel-les du service social de l'Éducation nationale (EN) établissent des informations préoccupantes et signalements. Chaque fois qu'un-e élève montre des signes inquiétants, ils et elles conseillent les équipes d'enseignant-es et font les liens entre l'institution, les familles et les services éducatifs, sociaux, hospitaliers qui œuvrent dans le cadre de la protection de l'enfance. Ils et elles relayent les faits aux autorités compétentes: procureur-es de la République, magistrat-es et services départementaux. Alors qu'ils et elles sont essentiel-les dans la lutte contre ces violences, ils et elles manquent cruellement de moyens. Actuellement seule-

ment 2500 professionnel-les sont en poste pour 12 millions d'élèves. Un nombre trop faible que dénonce le SNUASFP-FSU auprès de l'EN mais aussi des élu-es auxquels il a adressé un courrier afin de réclamer un service social de l'EN fort et

L'institution, en ne proposant que des formations ponctuelles, choisit de ne pas donner les moyens de prendre en compte toutes les conséquences auxquelles doivent faire face les enfants et les jeunes. La libération de la parole qui s'opère actuellement nécessite un plan massif de recrutements d'assistant-es de service social, la création d'un service social dans le 1^{er} degré et une campagne de communication forte afin de faire connaître le rôle et les missions des professionnel-les du service social pour enrayer ces violences.

M-R.R-M.



<u>publiques</u>

CNRACL: participation en chute aux élections

Près de 4 millions de et hospitaliers en activité ou retraité-es étaient appelés es au C.A de la Caisse nationale de retraites des agent-es des collectivités locales (CNRACL). La participation chute dramatiquement de moitié seulement chez les actifs et actives, 28 % chez les retraité-es. Dans ce contexte difficile, en particulier par la présence de 13 listes, la FSU (absente de la Fonction score de 2014 de 4 % dans le versant territorial et une progression significative en nombre de voix au sein du collège des retraité-es. Au-delà du travail des militant-es du SNUTER-FSU, l'implication de la FSU et de ses sections départementales a permis d'obtenir ce résultat. Cela donne une bonne base de travail pour les élections professionnelles de 2022.

Justice

Politique pénale durcie



Porté par le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, le projet de loi « pour la confiance dans l'institution judiciaire », sera très prochainement transmis au Conseil d'État, avec une première lecture au Parlement en mai.

Dans un contexte marqué par la tentation du tout sécuritaire et une surenchère électorale dans ce domaine entre droites LR et LREM et extrême droite RN, le texte durcit la politique pénale.

Ainsi les crédits de réductions

de peine automatiques seraient supprimés. Les réductions de peine pour bonne conduite ou pour effort de réinsertion, qui sont décidées par les juges de l'application des peines, seront étendues et évaluées annuellement, avec à la clé un renforcement prévisible de la surpopulation carcérale.

Par ailleurs, les perquisitions de cabinet et les écoutes des avocat-es ne seront autorisées que si l'avocat-e concerné-e est suspecté-e d'avoir commis une infraction.

Sur autorisation de la Chancellerie, des audiences pourront être filmées pour le service public de la télévision, sous certaines précautions pour les victimes et accusé-es (droit à l'oubli, affaires définitivement jugées, floutage, absence de rediffusion). La FSU continuera de porter une vision progressiste de la justica.

Matthieu Leiritz

Polices _

Beauvau de la sécurité

e « grand débat » sur la police, ou « Beauvau de la sécurité » lancé au début de 2021 vise plusieurs objectifs : renforcer le président Emmanuel Macron dans ce domaine régalien, à un an des élections nationales, et amadouer une population policière qui, entre Gilets jaunes, manifestations contre la réforme des retraites et aujourd'hui crise sanitaire, a été fortement sollicitée. Le Premier ministre Jean Castex, lors du lancement des discussions, a demandé « plus de policiers et de gendarmes » sur le terrain, une amélioration « de la qualité et la rapidité de la chaîne pénale » et des débats « en toute lucidité et sans arrière-pensée » sur les violences policières et les accusations de racisme dans la police. Gérald Darmanin,

ministre de l'Intérieur, réclame « 7 ou 8 propositions très fortes » dans le cadre d'une réforme des forces de l'ordre.

Tous les quinze jours, syndicats représentatifs de police, représentant-es de la gendarmerie ainsi que huit parlementaires et maires se réunissent lors de huit tables rondes, avec plusieurs dizaines de « personnalités qualifiées », et d'« experts internationaux », autour de plusieurs thématiques: relations entre forces de l'ordre et population, encadrement des jeunes policier-es, formation et relations avec la justice, captation de vidéos de policier-es en intervention, rôle de l'Inspection générale, conditions matérielles...

M. L.







Rentrée 2021

La casse du second degré continue

es suppressions de postes et la transformation annoncée de postes en heures supplémentaires font de la rentrée dans le second degré, à l'Éducation Nationale comme dans l'Enseignement agricole et maritime, une équation inacceptable.

La France traverse une crise sociale sans précédent. Pourtant le gouvernement ne prend pas la mesure du caractère exceptionnel de la situation, ni même de l'état du second degré, exsangue après 4 ans de suppressions de postes, alors même que les effectifs augmentent.

L'avenir des collégiens, des lycéens et les conditions de travail des personnels ne sont pas la priorité. 1883 suppressions d'emplois de professeurs dans les collèges et les lycées, aucune création de postes de CPE, ou Psy-EN alors même que les collèges et les lycées vont accueillir 43 500 élèves supplémentaires. Les choix opérés prétendant pallier la crise économique laissent de nombreux jeunes sur le côté.

Moins de postes, plus d'heures

Depuis le quinquennat de Nicolas Sarkozy où il avait des postes clés au ministère de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer aura contribué à plus de 20 000 suppressions d'emplois dans le

second degré, dont 7 890 depuis le début de ce quinquenpat

Ces suppressions de postes sont censées être compensées par le recours à des heures supplémentaires, pour permettre aux personnels de gagner plus. Mais qui peut prétendre que le « travailler plus pour gagner plus » est une revalorisation salariale? Les personnels n'attendent pas des heures supplémentaires qui alourdissent leur quotidien professionnel. Elles ne sont d'ailleurs pas toutes utilisées.

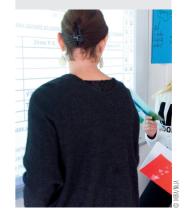
Derrière les chiffres, il y a des réalités humaines: classes surchargées, conditions d'apprentissage des élèves dégradées, Psy-EN débordé-es alors que le suivi et le conseil aux élèves est primordial - à plus forte raison dans un climat anxiogène - vies scolaires sous tension, personnels épuisés, aucun moyen supplémentaire en matière d'accompagnement sanitaire et social alors même que les besoins sont grands. Pour les élèves comme pour les personnels, c'est inacceptable. ♦

Sandrine Charrier

Grenelle de l'éducation

Suite au Grenelle de l'éducation, un décret a été signé pour la revalorisation des débuts de carrière le 2 mars. D'autres annonces, promises pour fin mars par le ministre, tardent à arriver.

« C'est au mois de mars qu'on va pouvoir préciser certaines choses. Il y a des augmentations qui ont déjà eu lieu comme la prime informatique mais aussi la prime d'attractivité pour les enseignants jeunes qu'ils verront à partir de mai », a déclaré Jean Michel Blanquer sur France Inter. De trop nombreux enseignants et enseignantes n'auront pas d'augmentation de salaire. En guise de revalorisation ils et elles devront se contenter d'une prime informatique de 150 € net soit 12 € par mois. De plus, certains personnels en seront exclus. La prime d'attractivité sera bientôt versée aux échelons 1 à 7 inclus. De 100 € net par mois à l'échelon 1 à 35,58 € aux échelons 6 et 7. Pour les contractuel-les: de 53 € à 27 € En contrepartie, le Grenelle lie revalorisation et astreintes: au remplacement, à des formations hors temps scolaire, à une rémunération au mérite. Il recommande de supprimer les accords PPCR, aui constituaient une avancée, et remet en cause l'avancement à l'ancienneté. Les doutes persistent quant aux promesses ministérielles mais d'autres évolutions s'engagent plus nettement. Le métier serait repensé en liant étroitement déroulement de carrière et évaluation dans les perspectives de son assujettissement aux prescriptions pédagogiques et aux consignes hiérarchiques.



PE : Pas de concours supplémentaire à Versailles

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, le 9 mars 2021, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2021 à la session supplémentaire de recrutement de professeurs des écoles stagiaires a été fixé à 300 offerts à l'académie de Créteil, au seul concours externe. L'académie de Versailles n'aura pas de session supplémentaire. Le DGRH du MEN a expliqué que ce nouveau recrutement serait inutile étant donné l'arrivée des étudiant-es alternant-es M2 prévue dans la réforme de la formation à la rentrée prochaine. Ces contrats d'alternance seront bien un levier de suppressions de postes.

éducatives

INSPE : Grève le 11 mars

Le 11 mars, enseignant-es, enseignant-es-hercheur-es, formateurs, formatrices et étudiant-es étaient mobilisé-es contre la réforme de la formation des enseignant-es et CPE et des concours qui devrait être mise en place dès la rentrée prochaine. Cette réforme, au contraire de rendre le métier plus attractif et d'améliorer la formation les dégradera. Les organisations syndicales (FERC-CGT. FNEC-FP FO. FSU et Sud éducation) reçues en audience par le MEN ont dénoncé l'orientation aui se dessine utilisation des étudiant-es comme moyens d'enseignement sous contrat et sous-payé-es, un concours dont le niveau d'exigence sera abaissé. l'abandon de la garantie que les enseignant-es et CPE soient formés sur les plans didactique, disciplinaire et professionnel et l'ambition de la réussite de tous les élèves. Une assemblée aénérale inter-INSPE représentant 15 académies à l'issue de cette journée a décidé de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait de cette réforme et l'ouverture de véritables discussions

Direction d'école : la loi Rilhac votée au Sénat

La loi « *Rilhac* » sur la direction d'école vient d'être discutée. amendée puis votée par le Sénat. Si les modifications du Sénat apportent quelques modestes avancées, elles rétablissent surtout les contours d'un « statut » Les sénateurs et sénatrices ont ajouté à l'article 1 de la loi que le directeur ou la directrice « dispose d'une autorité fonctionnelle permettant le bon fonctionnement de l'école et la réalisation des missions aui lui sont confiées. » et supprimé « n'exerce pas d'autorité hiérarchique sur les enseignants de son école. ». Cela tourne le dos à l'organisation collective des écoles un élément essentiel de la qualité de son fonctionnement.

AFSH

Journée de mobilisation unitaire

es AESH se sont engagé-es le 8 avril lors d'une journée de mobilisation historique à l'appel de la FSU et des organisations CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation.

La revalorisation des salaires et l'accès à des emplois à temps complet est une urgence pour les AESH, en très grande majorité des femmes, qui gagnent en moyenne 760 € par mois.

L'abandon des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) est une autre revendication forte. Non seulement les PIAL ne permettent pas de répondre à l'objectif affiché d'améliorer la satisfaction des besoins d'accompagnement, mais au contraire, la mutualisation forcée des moyens est dommageable pour les élèves accompagné-es comme pour les AESH et les enseignant-



En très grande majorité des femmes, les AESH gagnent en moyenne 760 € par mois.

es. Les temps d'accompagnement sont réduits. Les AESH sont obligé-es d'exercer sur plusieurs écoles et établissements et d'accompagner un nombre croissant d'élèves.

Le 17 mars 2021, le ministère de l'Éducation Nationale a présenté en comité technique une note sur l'aide humaine et les PIAL qui n'était qu'un énième exercice d'autosatisfaction ne reposant sur aucun constat partagé. Et plus d'un an après l'installation du comité consultatif des AESH, aucune piste de revalorisation n'a été avancée.

Les AESH exerçant à l'éducation nationale ou dans l'enseignement agricole sont aussi indispensables que maltraitées. Il est urgent d'engager des discussions pour la création d'un véritable statut de la Fonction publique afin de reconnaître pleinement leur métier.

Sandrine Charrier

Enseignement supérieur.

Pour la défense des libertés

académiques

ans un communiqué de presse commun paru le 8 mars, neuf organisations de l'enseignement supérieur et de la recherche dont les SNESUP-FSU, SNEP-FSU et SNASUB-FSU, condamnaient sans appel les propos de la ministre de l'Enseignement supérieur sur l'« islamo-gauchisme ».

Pour elles, non seulement « la ministre stigmatise des collègues et leurs travaux de recherche en les désignant à la vindicte publique à l'aide d'un vocabulaire emprunté à l'extrême-droite mais, dans le même élan, elle porte un coup sévère aux libertés académiques en demandant au CNRS de procéder à une enquête comme s'il s'agissait d'une affaire de basse police ».

Les signataires rappellent l'absolue nécessité du respect du principe fondamental de l'indépendance de la recherche scientifique. Le code de l'éducation est clair à ce sujet: les enseignant-es, et les chercheurs et chercheuses « jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière li-

berté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignements et de leurs activités de recherche ». Deux principes essentiels marquent les limites de la liberté académique: « La tolérance (...) et l'objectivité, qui est le fait que ce que nous disons doit relever d'une démarche qui s'appuie sur des faits, des éléments vérifiables », précise Christophe Voilliot, cosecrétaire général du syndicat SNESUP-FSU.

Valérie Soumaille



Enseignement agricole

Dégradation du service public

nuppressions d'emplois et délégations de services publics : Ule ministre de l'Agriculture renonce à toute ambition pour l'enseignement agricole public.

Le ministre Julien Denormandie a acté son désaccord avec le Snetap-FSU, lors d'une rencontre début février sur les suppressions d'emplois dans l'enseignement agricole. Il s'agit de réduire la dépense publique et de réaliser des économies avec moins de fonctionnaires. Pourtant, les enjeux sociétaux, avec le renouvellement de 50 % des générations d'agriculteurs et agricultrices dans les 10 ans et l'accompagnement de la transition agroécologique, nécessitent d'autres ambitions.

D'autant que la dégradation de l'outil de formation est avérée avec la fin des dédoublements, des difficultés à rémunérer l'accompagnement personnalisé en dotation ho-



Certaines antennes rurales et autres petits lucées professionnels agricoles risquent de s'effondrer.

raire globale, la fragilité de l'offre en filière générale et la transformation de postes en heures supplémentaires. Certaines antennes rurales et autres petits lycées professionnels agricoles risquent de s'effondrer, crainte confirmée

par le DRAAF Occitanie fin mars. Le ministre répond qu'il a conscience des défis à relever avec des moyens limités pour les atteindre.

Désaccord sur les suppressions d'emplois, dont la FSU demande qu'elles soient stoppées et fassent l'objet d'un collectif budgétaire, mais aussi sur la conception des Services publics, quand le ministre annonce déléguer à des écoles

La Fonction publique au xxıº siècle

La crise sanitaire a montré le rôle indispensable des services publics. Et si la fonction publique était ur outil moderne pour traduire dans le quotidien les idéaux de liberté, d'égalité, de justice et de sauvegarde de la planète? Cette nouvelle édition de l'ouvrage co-écrit par Gérard Aschieri, ancien secrétaire général de la FSU et Anicet Le Pors, ancien ministre de la Fonction publique, revue et augmentée, restitue les éléments historiques et actuels qui donnent sens au travail et au statut des six millions de fonctionnaires.

supérieures d'agronomie privées une partie de la formation des vétérinaires. Plutôt que de doter les Écoles Nationales Vétérinaires de nouveaux moyens à hauteur des besoins.

Pierre Garnier

Professorat des écoles

Un *« parcours préparatoire »* annoncé

ors d'une réunion au ministère de l'Éducation en octobre, les organisations syndicales ont été informées de la mise en place d'un parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE). Un calendrier précipité, sans aucune concertation.

Le PPPE vise à former des professeur-es des écoles dès la première année après le baccalauréat. Cette formation sera dispensée à mi-temps en lycée et mi-temps à l'université. Le parcours sera adossé prioritairement à une licence

de mathématiques ou de lettres, et une grande partie de la formation sera réduite à des temps d'échanges avec des professionnels et des conférences.

Les enseignements issus des sciences humaines et sociales, enrichis des apports des sciences de l'éducation et de la formation sont relégués alors qu'ils permettent l'appropriation des enjeux d'apprentissage des savoirs, la prise en compte des difficultés. Les mots pédagogie et didactique ne figurent d'ailleurs pas dans le projet. Un projet qui s'inscrit dans l'obsession de Jean-Michel Blanquer pour les fondamentaux pour Guislaine David, co-secrétaire générale du SNUipp-FSU. Le syndicat s'interroge sur les possibilités qui seront offertes aux étudiant-es qui ne seront pas admis-es en master MEEF et pointe le risque de dés-universitarisation de la formation et du décrochage avec le second degré. Un retour aux écoles normales en quelque sorte. Or les modules de pré-professionnalisation existent déjà à l'université. Pourquoi mettre en place un parcours en parallèle?

La FSU porte l'idée d'un prérecrutement afin de garantir un vivier suffisant, sécuriser les parcours et démocratiser l'accès au métier. Elle réclame que les étudiant-es puissent bénéficier d'une formation universitaire disciplinaire, didactique et pédagogique.

Marie-Rose Rodrigues-Martins



IR L'Institut de recherches de la FSU vous propose ses nouvelles publications



Revue Regards croisés n° 37 (8 €, port compris)

Dossier: La Commune n'est pas morte

Jean-Louis Robert, Claudine Rey, Mathilde Larrère, Roger Martelli, Michèle Audin, Jean-Francois Dupeyron, Pierre Sauvêtre, Anne Yanover: regards croisés sur la Commune et son héritage politique et militant. Grand entretien avec Quentin Deluermoz. Découverte du musée de Saint-

En cette année du 150^e anniversaire, un numéro exceptionnel pour mieux mettre en lumière et mieux comprendre ses aspirations démocratiques et

Le syndicalisme en commun $(7 \in +2 \in de port$

Francis Vergne (coord.), Louis-Marie Barnier, Jean-Marie Canu, Christian Laval, Erwan Lehoux

Ce livre collectif s'inscrit dans la lignée des travaux et des publications du chantier « Politiques néolibérales et alternatives syndicales » de l'Institut de recherches. Il s'attache à repenser les conditions de l'action collective et en tirer les conséquences idéologiques et stratégiques pour le syndicalisme. Le chantier a dévealoppé ces analyses et propositions dans trois ouvrages précédents: La fabrique de l'employabilité, quelle alternative à la formation professionnelle néolibérale? (2014), Demain le syndicalisme: repenser l'action collective à l'époque néolibérale (2016) et N'attendons pas la fin du monde: mouvement social et alternatives (2019). Les auteurs proposent ici à la fois une synthèse et un prolongement pour faire appel au débat et la refondation du syndicalisme.

Collection « Comprendre et Agir » - Éditions Syllepse - 100 pages





La Fonction publique au xxi^e siècle (22 \in + 2 \in de port)

Anicet Le Pors, Gérard Aschieri

La crise sanitaire a montré le rôle indispensable des services publiçs. L'engagement des personnels hospitaliers comme enseignants, leur capacité d'initiative ont permis à la société de tenir face à la pandémie. Et si la fonction publique était un outil moderne pour traduire dans le quotidien les idéaux de liberté, d'égalité, de justice et de sauvegarde de la planète?

Ce livre restitue les éléments historiques et actuels qui donnent sens au travail et au statut des six millions d'agents employés par l'État, les collectivités territoriales et les hôpitaux. Sans dogmatisme, il met en lumière les débats actuels pour que chacun puisse se faire une idée des évolutions nécessaires au-delà des dénigrements habituels. À condition de sortir d'une vision de la fonction publique uniquement budgétaire ou managériale. Éditions de l'Atelier - 230 pages

Apprendre à lire $(16 \in +2 \in de port)$

sous la direction de Paul Devin et Christine Passerieux

Consignes prescriptives, manuel officiel, directives méthodologiques..., jamais un ministère n'avait fait preuve d'autant d'autoritarisme pour imposer une méthode d'apprentissage de la lecture. Au prétexte d'une vérité scientifique qui est pourtant bien loin de faire l'unanimité des chercheurs, les enseignant es sont contraint·es à se focaliser sur les aspects les plus mécanistes de l'apprentissage au mépris des enjeux culturels centrés sur la compréhension et les usages sociaux de l'écrit. Cinq chercheurs, militants ou praticiens vous proposent de redonner à l'enseignement de la lecture ses perspectives émancipatrices : permettre à chaque citoyen ne d'accéder à l'écrit pour penser, s'émouvoir, échanger, comprendre et agir. Éditions de l'Atelier – 144 pages





e constat est unanime d'une difficulté
majeure de l'école publique française
à parvenir à réduire les inégalités en
permettant la démocratisation de l'accès
aux savoirs et à une culture commune.
Depuis quarante ans, les politiques d'éducation
prioritaire (EP) ont été un des vecteurs de lutte
contre ces inégalités sans pour autant parvenir
à les réduire.

Les raisons sont multiples et n'engagent pas la seule responsabilité de l'école. Les réformes successives ont déstabilisé le travail engagé, tant dans la

définition des priorités d'action que dans leur mise en œuvre. La FSU considère cependant que la politique d'EP n'a pas été vaine et qu'elle a contribué à contenir les écarts de niveau scolaire dans une société où l'injustice sociale les creuse constamment.

Des zones d'éducation prioritaire (ZEP) créées en 1881, jusqu'aux programmes ECLAIR (écoles, collège et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite), en 2011, en passant par les réseaux de réussite scolaire (RRS) et les multiples plans de relance, l'EP a évolué dans ses formes, mais en privilégiant

...

toujours une logique de territoire. Or, les fondements de cette politique qui concerne aujourd'hui plus de 1,7 million d'élèves sont menacés. Au lieu d'une politique nationale liée à des territoires où se concentrent les difficultés sociales, d'autres critères seraient définis. Logique de projets, gestion de proximité, contrats inspirés du privé et où se mêleront établissements publics et privés..., le risque est grand de réduire l'ambition scolaire pour ces élèves, de « construire des curriculums très inégaux » en fonction de son lieu de scolarisation... et « au nom de l'adaptation ». comme le souligne le sociologue Stéphane Bonnéry. On peut craindre un asservissement aux enjeux politiques locaux, une gestion locale des moyens, des personnels, de leur carrière et de leur mobilité. Dans ce contexte, il est impératif d'agir, de tracer des perspectives et de penser des alternatives. La FSU a donné la parole aux acteurs et actrices de l'Éducation prioritaire lors d'États généraux organisés dans les réseaux, départements, académies à l'automne 2020 autour de trois axes: le périmètre et les moyens; une école ambitieuse; les conditions de travail. Ils se sont conclus par des synthèses en janvier 2021 lors d'États généraux nationaux et par un appel solennel de la FSU affirmant des exigences fortes: le maintien d'une politique nationale et d'une labellisation résultant de critères transparents définis nationalement; des moyens pour la réussite scolaire aux ambitions analogues sur tout le territoire; l'arrêt des injonctions autoritaristes et l'exigence d'une formation des personnels digne de ce nom.

Les grandes lignes de l'évolution de l'Éducation prioritaire



e principe de l'éducation prioritaire (EP) en France est, dès 1981, celui d'une discrimination positive visant à corriger l'inégalité sociale par le renforcement de l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé. Les Zones Prioritaires (ZEP) sont créées. À partir de 1990, une première relance de l'EP la relie à la politique de la ville. Si l'objectif reste l'amélioration des résultats scolaire, l'accent est mis sur la complémentarité des politiques interministérielles. Certains sociologues voient dans ce rapprochement une tentative de gestion sociale des inégalités scolaires et de leurs conséquences.

Le rapport de 1997 sur « les déterminants de la réussite scolaire » et celui sur « la contribution de l'éducation prioritaire à l'égalité des chances » de 2006, tentent de dépasser les théories du handicap socioculturel pour s'intéresser davantage aux interactions entre un certain public scolaire et les pratiques pédagogiques habituellement mises en œuvre. Ils aboutissent à une seconde puis une troisième relance de l'EP qui s'accompagnent d'une réorganisation de la carte d'abord par la

Novembre 2021
est un tournant
majeur dans
l'histoire
de l'école.
Le principe
même de
zonage est
remis en cause
par le ministère
de l'Éducation.

création des Réseaux d'éducation prioritaire (REP) associant écoles et établissements d'un même territoire. En 2006, la création des réseaux de rang un, moins nombreux, identifiés et pilotés nationalement amène la notion de différenciation. 250 Réseaux ambition réussite (RAR) bénéficiant de moyens supplémentaires sont ainsi créés, le reste des ZEP et REP devenant des Réseaux de réussite scolaire (RRS). En 2007, l'assouplissement de la carte scolaire favorise l'évitement des collèges de l'éducation prioritaire par certains parents d'élèves, renforçant la ségrégation sociale.

La confusion entre EP et lutte contre la violence et/ou l'incivilité est entretenue par la création d'écoles ou établissements sensibles ou, à partir de 2011, par le programme École collège lycée ambition innovation réussite (ECLAIR), issu des états généraux de la prévention de la violence, d'abord expérimenté dans les académies et établissements rencontrant le plus de difficultés relatives au climat scolaire. Le néo management s'y est développé, notamment à travers des postes profilés.

231 18 Avri

POUR N° 231





Le cas particulier des lycées

Jusqu'en 2014, 301 lycées professionnels et 107 lycées généraux et technologiques relevaient des différents labels de l'Éducation prioritaire.
Ils ont été évincés de la carte au moment de la refondation de l'éducation prioritaire.
Les mesures déjà existantes pour les établissements et les personnels ont été prolongées de 2 ans en 2 ans depuis 2014 (clause de sauvegarde).
La rentrée 2020 marque la fin des mesures transitoires et donc des indemnités et avantages liés à la mobilité des personnels.

La persistance en 2013 d'écarts de l'ordre de 35 % dans la maîtrise des compétences de base en français en troisième entre les élèves scolarisé-es en collèges ÉCLAIR ou hors EP, conduit en 2015 à une nouvelle politique de l'éducation prioritaire. L'entrée y est pédagogique et le temps des personnels y est organisé différemment afin de répondre au besoin exprimé massivement de pouvoir travailler collectivement, ou de se consacrer davantage aux relations avec les parents notamment. Menée dès la rentrée de 2014 dans 102 réseaux appelés REP+ préfigurateurs, elle sera étendue aux 248 nouveaux REP+ de la rentrée 2015. L'élaboration d'une nouvelle carte des réseaux à partir d'indicateurs censés cibler plus justement les territoires les plus défavorisées socialement, introduit la notion de révision périodique de la carte.

Novembre 2021 est un tournant majeur dans l'histoire de l'école. Le principe même de zonage est remis en cause par le ministère de l'Éducation qui, annonçant souhaiter « sortir de cette logique de zonage pour donner des moyens aux établissements en fonction de leur projet », commence à détricoter une politique en faveur des élèves des milieux socio-économiques les plus défavorisés, vieille de 40 ans. •

La fin de l'Éducation prioritaire?

ans le contexte de crise sanitaire inédite, donner plus à ceux et celles qui ont moins devient une impérieuse nécessité. Nécessité que balaie le ministre à travers une réforme de l'éducation prioritaire qui vise à éliminer la dimension sociale des politiques éducatives.

Jean-Michel Blanquer, dans la continuité du rapport Azema-Mathiot, met en avant un pilotage local au détriment du national. Il prétexte la scolarisation de 70 % des enfants de milieu populaire hors EP, alors que le principe de l'EP est justement de concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté. Il prétexte aussi la non prise en compte de certains territoires ruraux ou d'écoles « orphelines », non classées EP car le collège de secteur n'est pas en EP.

Avec les contrats locaux d'accompagnement (CLA) entre établissements et rectorats, l'exécutif décide de passer d'une logique de carte fondée sur des indicateurs déterminant des réseaux à une contractualisation au cas par cas. La méthodologie et le choix des critères retenus seront décidés localement: indice de position sociale et écoles « orphelines » pour Aix-Marseille, multiples critères et exclusion des écoles de moins de cent élèves pour Nantes. Cette logique sonne le glas d'une politique nationale et soumet les décisions des politiques scolaires aux élu-es et notables locaux. Or Pour Jean-Yves Rochex, chercheur en sciences de l'éducation, « l'histoire de l'EP montre que plus le pilotage national est faible, plus le poids des notables locaux est fort, laissant la place aux arbitrages peu transparents ». Ces CLA pourraient per-



contrats locaux d'accompagnement (CLA) entre établissements et rectorats. l'exécutif décide de passer d'une logique de carte fondée sur des indicateurs déterminant des réseaux contractualisation au cas par cas

mettre d'expérimenter un pilotage des établissements par les résultats et une rémunération au mérite. Quant aux REP+, s'ils semblent épargnés par la délabellisation annoncée, ils ont vocation à se confondre avec les cités éducatives. 46 nouvelles s'ajouteront aux 80 existantes. Dans ces cités, l'Éducation nationale ne serait plus qu'un copilote, les collectivités territoriales et associations tenant de plus en plus de place dans le dispositif. La « gouvernance » de ces cités reste encore pour l'instant très floue. Préfecture? Éducation nationale? Commune? Le dispositif aura-t-il pour vocation de tout englober et restreindre le domaine d'intervention des enseignant-es?

Pour Marc Douaire, président de l'observatoire des zones prioritaires, « Jean-Michel Blanquer veut un modèle libéral qui vise à aligner des écoles d'enseignement public sur le modèle du privé ». À ses yeux le contrat passé entre rectorat et un établissement traduit la volonté d'imposer le modèle libéral de l'établissement autonome, ouvrant le chemin de la mise en concurrence des établissements entre eux.

Ecoles, collèges : l'éducation prioritaire en chiffres

Années	Dénomination	Nbr d'écoles	% d'écolier-es	Nbr de collèges	% de collégien-nes
1982-1983	ZP	3730	8,3	503	10,2
1990-1991	ZEP	5503	11	796	13,5
1999-2000	ZEP et REP	7329	17,9	1053	21,2
2010-2011	RAR + RRS	6642	17,5	1078	19,6
2019-2020	REP et REP+	6 664	20,3	1094	21,4
2020-2021	REP et REP+	6 6 4 1	20,3	1092	21,6

Source DEPP



Dossier

Et ailleurs?

L'Éducation prioritaire demeure souvent étroitement associée aux réformes menées en France après 1981 par le ministre socialiste de l'Éducation Alain Savary, au sein du gouvernement d'Union de la Gauche. L'idée de rompre avec une logique uniformisante des moyens mis à disposition des élèves en fonction de leurs environnements sociaux concerne bien d'autres systèmes éducatifs.

Globalement, on retrouve cette volonté de compensation de handicaps sociaux ou territoriaux dans la plupart des pays qui, notamment en Europe, se sont engagés dans des politiques de démocratisation de l'École, par une généralisation de l'accès à l'enseignement secondaire, par exemple en Suède, en Angleterre ou en Belaiaue

Partout ont été utilisés les mêmes leviers: taux d'encadrement renforcés ou soutien scolaire accru. Dans les pays anglo-saxons, l'accent, davantage au'en France, est mis sur les apprentissages premiers ou sur la toute netite enfance, dans une ontique plus préventive que correctrice. Par la suite, en France comme ailleurs, sont apparus de nombreux dispositifs ciblant des populations considérées comme éloignées des conditions normales d'apprentissage comme les enfants de réfugié-es, de demandeuses et demandeurs d'asile, malades, ou en proje à des troubles du comportement. La logique compensatrice tend alors à viser les personnes plus que les territoires. Dans une société nord américaine qui ajoute les fractures ethniques aux inégalités sociales. La technique du « busing », visant à mélanger les élèves par les transports publics. s'apparente à un traitement prioritaire des quartiers pauvres, où les écoles recrutent essentiellement parmi les minorités ethniques.



Quel périmètre, quels moyens?



epuis 2015, la carte de l'Éducation prioritaire n'a pas été revue. Et pour la rentrée 2021, la baisse des moyens et les suppressions de postes n'éparquent

Pour une gestion prétendument plus souple et proche du terrain, les REP seraient à l'avenir délabellisés (voir page 19). Les recteurs auraient la main sur la répartition des moyens, notamment entre éducation prioritaire et ruralité, dans un contexte budgétaire contraint et sous la pression des collectivités locales.

La délabellisation ne pourrait que produire une forte dégradation des conditions d'exercice et priverait les personnels des indemnités et bonifications de mutation affé-

En outre, certains établissements et écoles ayant les critères de l'EP en sont aujourd'hui exclus: écoles en EP; lycées évincés de fait; paupérisation progressive de certains de la carte de l'EP. Cela constitue un véritable désastre social (voir encadré). Ces établissements accumulent les difficultés, les équipes ne sont pas stables et certains élèves fuient vers les établissements privés. Cette question du périmètre de l'EP est vive, au regard de l'évolution

produire une de la précarité dans la société. Les forte dégradation principales victimes de la crise des conditions actuelle sont les milieux populaires, d'exercice. qui ont besoin de dispositifs de compensation sur un temps long. Comment articuler un nécessaire cadre national avec la prise en compte des particularités locales? La FSU affirme que le maintien d'une politique nationale et la label-

> vent garantir l'école publique. Pour la FSU, il n'est pas possible de se limiter à un déploiement d'une politique d'EP à moyens constants. La définition du périmètre de la carte doit se faire avec des critères transparents, justes, nationaux et équitables, avec des indicateurs sociologiques pertinents, dans le cadre d'une labellisation unique intégrant écoles collèges et lycées, et constituer des réseaux à partir des écoles et non du collège de rattachement.

> lisation résultant de critères trans-

parents définis nationalement doi-

Les critères sont sans doute à revoir: les conditions socio-économiques du quartier, le niveau d'alphabétisation, le nombre de familles allophones, paraissent plus pertinents que par exemple le nombre de boursiers, car de nombreuses familles ne font pas de demandes de bourses.

Il faut alléger les effectifs pour ten-

dont le collège de secteur n'est pas quartiers et collèges sans refonte





Les oubliés de l'Éducation prioritaire

L'école Anatole France à Antony est exclue de l'EP car le collège de secteur n'est pas classé en EP. 70 % de familles sont en dessous du seuil de pauvreté. 95 % de logements sociaux. Une forte frustration des enseignant-es face à des élèves en difficultés économiques, sociales et familiales, émotionnellement fragiles, empêché-es d'apprendre... Une cellule de veille politique de la ville contribue à parer Le Collège Gérard Philipe à Clermont-Ferrand n'a pas intégré l'EP en 2015 et en a pourtant aujourd'hui les caractéristiques : 70 % de boursiers, deux tiers de CSP défavorisés... Une grande diversité d'élèves doit être accompagnée : ULIS, SEGPA, allophones... Un CPE de plus, des AED, AESH, une infirmière à temps plein et du temps de concertation sont au cœur des revendications.

dre vers 20 élèves par classe, développer la scolarisation des moins de 3 ans, généraliser les temps de pondération (réduction du service hebdomadaire pour reconnaître le temps consacré au travail en équipe), stabiliser des équipes pluriprofessionnelles complètes travaillant avec les RASED, créer des emplois d'aide administrative dans les écoles. Il est nécessaire d'intégrer les lycées professionnels, généraux et technologiques, les sections d'enseignement professionnel (SEP) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) dans la carte. Davantage de moyens doivent être consacrés à la vie scolaire, à la santé scolaire, aux services sociaux, au développement psychologique et social.

Et enfin trois incontournables pour réussir une politique d'EP: partir des besoins, élaborer une carte scolaire favorisant la mixité sociale, mettre en place une politique de service public ambitieuse (logement, emploi, santé, culture).

Améliorer les conditions de travail

e cœur de la politique de l'éducation prioritaire, c'est le travail au quotidien des personnels. Des moyens sont indispensables pour mener à bien leurs missions, pour permettre la démocratisation de l'accès aux savoirs pour toutes et tous, et l'accès à une culture commune émancipatrice

La politique d'éducation prioritaire n'a pas été vaine. Elle a contribué à contenir les écarts de niveau une société où les inégalités sociales augmentent sans cesse. Malgré tout, les personnels font un constat sévère des manques: temps de travail collectif insuffisant, équipes pluriprofessionnelles incomplètes, turn-over important des personnels, contractuel-les recruté-es en grand nombre, des primes REP et REP+ dont certains personnels sont exclus (AESH, AED, conseillers pédagogiques de circonscription...), suppression des enseignant-es supplémentaires dans le cadre du « plus de maîtres que de classes » (alors que cette mesure concernant le premier degré avait permis une dynamique pédagogique collective), mise sous tutelle de l'agir enseignant entre prescriptions injonctions et pressions.

Les leviers pour améliorer la réussite des élèves en éducation prioritaire sont nombreux. Il est nécessaire de rompre avec la politique actuelle de réduction des moyens et d'expérimentations. Recruter massivement des personnels pour

mettre en place des équipes pluriprofessionnelles complètes (enseignant-es, CPE, AED, Psy-En, médecins, infirmières, assistantes sociales, enseignant-es spécialisées, RASED...), disposant de temps de concertation inscrit dans leur temps de service est indispensable. Il faut donner aux personnels les moyens d'échanger sur leurs pratiques, de développer leur professionnalité. Dans certains territoires, la construction de nouveaux établissements scolaires est indispensable. Permettre l'agir l'enseignant, c'est exiger le renoncement aux prescriptions et injonctions. Les enseignant-es doivent pouvoir exercer leur liberté pédagogique. La formation initiale et continue doit être de qualité (voir page 22) pour permettre aux personnels d'être formés aux enjeux de la réussite scolaire.

Face à une gestion managériale et une méritocratie encouragée, la reconnaissance doit être financière, avec des bonifications indiciaires pour l'ensemble des personnels. De bonnes conditions d'exercice, un accompagnement et un suivi des équipes sont indispensables... Enfin une baisse significative des effectifs constitue une condition essentielle pour permettre la mise en place d'un cadre pédagogique, et de formes de différenciation au service de la réussite l'ensemble des élèves.

La politique d'éducation prioritaire a contribué à contenir les écarts de niveau une société où les inégalités sociales augmentent



Dossier

Pour une école ambitieuse



Carts de résultats entre élèves en EP et hors EP, écart culturel et moindre connivence avec les codes de l'institution scolaire des élèves issu-es de familles socialement défavorisées, diversité des publics avec un accueil important d'élèves allophones, migrant-es... Comment permettre la réussite de toutes et tous et l'accès à une culture commune?

La labellisation « éducation prioritaire » pourrait induire une école aux objectifs réduits au prétexte des difficultés. Pour la FSU, la différenciation de contenus et des objectifs n'est pas acceptable.

Une même ambition pour toutes et tous

L'éloignement de la culture scolaire, les difficultés sociales et économiques nécessitent des aides et des actions spécifiques pour permettre la réussite scolaire d'élèves qui ne peuvent être distingué-es par de soi-disant capacités réduites ou de prétendus handicaps culturels. C'est pourquoi les programmes, les objectifs et les modalités d'évaluation dans l'éducation prioritaire doivent être les mêmes qu'ailleurs. Il est nécessaire de développer l'accès aux pratiques culturelles et sportives.

Ce sont les modalités d'apprentissage, la nature des aides qui permettent de s'adapter et non la réduction des ambitions ou l'orientation précoce vers le monde du travail. Des moyens sont nécessaires pour y parvenir y compris ceux des structures adaptées et des dispositifs spécialisés. d'élèves
des quartiers
populaires,
les difficultés
d'apprentissage
s'inscrivent
dans leur
éloignement
de la culture
scolaire.

Se centrer sur les apprentissages

Des chercheurs comme Jean-Yves Rochex et Gérard Chauveau, des rapports institutionnels comme le rapport Moisan ont montré que la réussite des élèves est favorisée par une centration sur les apprentissages en classe, en maintenant exigence et ambition.

Le développement d'activités périphériques sans lien avec les apprentissages dans la classe ne favorise pas la réussite.

Pour beaucoup d'élèves des quartiers populaires, les difficultés d'apprentissage s'inscrivent dans leur éloignement de la culture scolaire. Il en ressort de multiples malentendus sur la nature du travail scolaire et de ses enjeux.

Cette question doit constituer un objet majeur de formation et de réflexion collective des équipes. La formation des personnels doit permettre d'aider à trouver les équilibres qui permettront à la fois de prendre en compte les difficultés et de garder une forte ambition.

Se réapproprier le travail

Les personnels peuvent se voir imposer des projets éloignés du quotidien et des besoins des élèves et vivent mal ces situations.

Ils ont la volonté de se réapproprier le travail en équipe pédagogique, éducative et pluri professionnelle, reconquérir les modalités et l'organisation du travail avec les dispositifs « plus de maîtres que de classes » (PDMQDC) dans le premier degré, des formes de différenciation, la co-intervention choisie, des projets portés par les équipes...

Cela nécessite des effectifs moins lourds, du temps de concertation intégré au service des personnels, une coordination réelle entre l'école, le collège et le lycée, les RASED..., de favoriser le lien avec les parents.

Formation: faire réussir tous les jeunes

Le levier de la formation, initiale et continue, est incontournable.

La formation doit donner aux enseignant-es davantage d'outils qui
permettent de comprendre la nature des difficultés des élèves. Elle doit
également permettre de favoriser le travail collectif des équipes. Pour cela
elle doit mettre à leur disposition les travaux de la recherche et des outils
d'analyse des problématiques propres à l'établissement. Entre imposer de



bonnes pratiques et l'utilisation de guides et une absence de contrôle sur des initiatives locales, la mission des formateurs et formatrices d'accompagnement des équipes doit se définir dans un accompagnement d'un travail collectif. Les enfants des milieux populaires n'étant majoritairement pas scolarisés en REP ou REP+, ce principe d'une formation pour faire réussir tous les jeunes ne doit pas être spécifique à l'éducation prioritaire mais servir de fil conducteur aux actions de formation.

POUR N° 231





Stéphane Bonnéry :

« Réfléchir à des alternatives »

à l'Ilniversité Paris 8

Vous republiez Comprendre l'échec scolaire, quatorze ans après: quelle est l'actualité de cet ouvrage de recherche?

Les phénomènes qui posaient problème sont malheureusement toujours d'actualité, voire se sont accrus. La population française reste toujours aussi ancrée dans les classes populaires (jusqu'au collège, plus de la moitié des parents déclarés comme référents à l'éducation nationale occupent des emplois d'exécution). L'écart avec la culture savante, au programme de l'école, est toujours aussi grand. Si les conditions ne sont pas réunies pour que chacun se l'approprie dans la scolarité, il n'y a aucune raison de penser que ce sera le cas à l'extérieur.

Pour que l'école se fasse à l'école, la situation s'est même dégradée avec la réduction du temps scolaire. La responsabilité de « l'échec » est toujours renvoyée aux élèves, aux familles ou aux enseignants à titre individuel. Alors que ce qui est en jeu, c'est l'invention de modalités pédagogiques qui permette à tous d'apprendre.

Vous décrivez les difficultés des élèves et leur construction: sont-elles spécifiques en éducation prioritaire?

Sur le plan des mécanismes de réflexion des élèves, absolument pas. La plupart des élèves n'ont pas de raison de deviner, en maternelle, que lorsque l'enseignant pose une question, il a déjà la réponse. Seule une minorité d'enfants est habituée aux questions rhétoriques. De même, quand les consignes du maître sont formulées en termes d'activités manuelles (découper, coller, remplir des phrases à trous...), la plupart des élèves de cours moyen ou de collège n'imagine pas qu'il faut entendre une consigne tacite, d'activité intellectuelle qui doit se greffer sur la tâche

manuelle (par exemple, coller dans les colonnes d'un tableau consiste à trier par critères): ces malentendus sont très fréquents pour les élèves issus des classes populaires, en éducation prioritaire ou ailleurs. Leur socialisation familiale les invite à prendre ces consignes au pied de la lettre, et pas à suspecter sans cesse un objet pédagogique caché derrière chaque parole de l'adulte.

Par contre, la concentration d'élèves ayant le même profil dans la classe est une condition de travail qui est inégalement prise en compte. Dans les établissements hétérogènes, les coopérations dans la classe sont susceptibles de tirer tout le monde vers le haut, à condition d'éviter une division sociale **DU AUX** du travail, où les uns se cantonneraient à des tâches de bas niveau **enseignants** quand les autres seraient focalisés vers des activités plus exigeantes. En éducation prioritaire, la part d'élèves susceptibles d'apporter un autre éclairage sur les situations proposées en classe est plus réduite. Cela peut conduire certains enseignants à réduire les exigences, pour favoriser des réussites à court terme, mais sur la durée, ces aménagements risquent de construire des curriculums très inégaux: c'est à cela que poussent les décisions politiques et institutionnelles au nom de « l'adaptation » et de la différenciation entre les « basiques » et le reste du programme en option.

En donnant à voir comment les malentendus se construisent dans les séances, ce livre invite à réfléchir à des alternatives.

Par rapport aux bouleversements actuels de la politique d'éducation prioritaire, quelles conséquences sont à anticiper?

La politique de Jean-Michel Blanquer procède en une grande externalisation de l'école au-delà des responsabilité de « l'échec » est toujours renvoyée aux élèves. aux familles





« basiques ». Il est à craindre que cela réduise considérablement l'horizon culturel que l'école fait fréquenter à tous.

L'individualisation du traitement des difficultés scolaires amplifie le problème. Si des solutions ponctuelles et techniques existaient avec les RASED, fortement malmenés, l'externalisation et la médicalisation systématique de la difficulté scolaire amplifient les problèmes. On continue à faire croire que c'est avant tout un problème individuel alors qu'il s'agit d'inégalités sociales de réussite scolaire.

Le livre invite au contraire à réorienter l'école sur le modèle de l'enfant qui n'a que l'éducation nationale pour s'approprier la culture savante. Et à ce que l'école se fasse à l'école.



c'est demain

Médias

L'indépendance de la presse

l'heure où se constituent des empires médiatiques français agrégeant journaux écrits et audiovisuels, l'indépendance de la presse, garante de la démocratie, est-elle menacée ?

En France, la population s'informe quotidiennement en suivant journaux télévisés, chaînes d'info en continu et radios généralistes ou d'information (80 % selon Médiamétrie), loin devant la presse écrite. Dans les pays démo-

cratiques d'Europe, les services publics constituent une partie de ces sources d'informations. Mais dans le secteur privé, les rédactions de cette presse audiovisuelle, souvent plus agressive et plus populiste dans ses contenus, font partie de groupes de médias dont de grands groupes se disputent le contrôle.

Dans une logique de constitution de géants européens de médias capables de résister à Amazon Prime, Netflix ou Disney+, les batailles capitalistiques se font rudes. Bertelsmann veut se retirer du marché français en cédant sa filiale RTL Group, qui possède la moitié du groupe M6 (sept chaînes de télévision et trois stations de RTL). Le groupe germanique, dernier étranger à contrôler des médias français, quitte donc l'Hexagone et s'est engagé avec Vivendi pour la vente de Prisma Presse qui compte parmi ses titres Géo, Capital, Télé-Loisirs, Femme actuelle, Gala, G+J...



De telles fusions permettraient des économies sur la production et la gestion des contenus. Mais elles sont limitées par le

droit européen de la concurrence, un acteur ne pouvant détenir plus de 40 % d'un marché. Thomas Rabe, PDG de Bertelsmann ainsi que de nombreux acteurs, souhaitent que la Commission européenne révise ce point, pour pouvoir élargir les rapprochements. Inclure les géants américains des médias dans l'univers de la concurrence pour un étalonnage plus large permettrait d'augmenter les capacités des groupes européens à se renforcer, pour faire jeu moins inégal.

Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, joue une partition identique lorsqu'il indique qu'« en France, il n'y a pas de champions nationaux. Et si le marché français ne se consolide pas à brève échéance, il sera bientôt laminé par les plate-

formes comme Netflix et Amazon. Je crois fermement à l'avenir de la télé, mais il y a urgence à consolider ». Un écho au discours annuel du PDG de TF1 qui évoquait un processus d'union. Les bans entre TF1 et M6 ne sont pas encore publiés, mais la chose est possible. Les dangers pour la démocratie de tels rapprochements sont prévisibles comme le montre le rôle joué par Rupert Murdoch, actionnaire majoritaire de News Corporation, l'un des plus grand groupe médiatique au monde, pour l'élection de Donald Trump ou en faveur du Brexit.

L'appétit de Vincent Bolloré

Il y a dix ans, sans s'embarrasser de scrupules, Vincent Bolloré a pris le contrôle de Vivendi, signant son désir de



Répression des salariés à Canal+

Quand Vincent Bolloré se paye un média, ce n'est pas pour préserver la marque. « Je suis le diable qui sort de sa boîte! » se décrit-il. À l'indépendance de la presse et au respect de la ligne éditoriale, il préfère le bras de fer avec une rédaction. L'image glaçante de journalistes de Canal+ portant des masques du présentateur de foot limogé Stéphane Guy, en signe de journaliste sportif avait salué dans son émission son camarade Sébastien Thoen, viré lui aussi pour avoir osé parodier Pascal Praud, présentateur vedette de Cnews, la télé Bolloré. La Société des journalistes de Canal+ avait alors publié un communiqué: « Nous Guy potentiels, tous susceptibles d'être sanctionnés, licenciés de travers. un salut amical à un collègue à l'antenne »

Industrie: Sauvons la Chapelle-Darblay

Seule usine en France à produire du papier journal 100 % recyclé, pricipalement pour la presse, et pionnière dans l'économie circulaire, Chapelle-Darblay est un fleuron de l'industrie de demain. Pourtant, dans le seul but d'accroître ses profits, le groupe finlandais UPM a décidé de fermer l'usine, sans la mettre en vente, afin de pouvoir la démanteler. « S'il n'y a pas de repreneur avant le 15 juin, l'usine fermera définitivement ses portes. Ce sera la perte d'un savoir-faire unique et d'une activité qui ont fait prospérer la région depuis près de 100 ans. Il y a quelques mois encore, ce sont plus de 200 personnes qui travaillaient sur le site et 567 emplois indirects qui en dépendaient! » précise le collectif d'associations et de syndicats qui appelle à signer une pétition en ligne pour sauver le site. Plus d'information sur le site de la FSU https://fsauvons-chapelledarblay.





La presse écrite, qui joue maintenant un second rôle dans l'apport d'informations brutes, reste une presse d'opinion, garantie de la démocratie.

jouer les premiers rôles dans le secteur de la communication. Il est aujourd'hui à la tête d'Havas, du groupe Canal+ et de CNews où s'excitent des éditorialistes de l'ultradroite, notamment Eric Zemmour, condamné par le CSA à 200 000 € d'amende pour « incitation à la haine » et « à la violence ». Bolloré aimerait bien acheter Bertelsmann, mais aussi Europe 1, radio du groupe Lagardère que ce dernier, piètre manager, va être obligé de vendre. Convoitée pour ses 2,7 millions d'auditeurs, la radio pourrait très vite tomber dans l'escarcelle de Vivendi et devenir le complément radiophonique de Cnews. Alors que Marine le Pen pèse entre 25 et 30 % des voix et virerait largement en tête au premier tour de la présidentielle, Bolloré pourrait ainsi devenir le numéro un des médias en France et agir à plein sur le terrain politique, à l'aile droite, là où il estime que va se jouer la partie. Et lorsque ce dernier achète un

titre, l'indépendance éditoriale est en danger (voir encadré). Alors, à quelques encablures des élections, l'achat probable d'Europe 1 par Vivendi inquiète. Jusqu'à l'Élysée où Emmanuel Macron serait à la manœuvre pour empêcher la constitution d'un tel groupe.

La presse écrite également

La presse écrite elle aussi intéresse des groupes ou de grandes fortunes. Xavier Niel et Matthieu Pigasse sont entrés au capital du Monde, la famille Dassault au Figaro, Patrick Drahi à Libération. Même chose dans la presse régionale où EBRA-Crédit mutuel possède la quasi-intégralité des quotidiens régionaux de l'Est de la France: Dernières nouvelles d'Alsace, Dauphiné libéré, Progrès... Comment garantir l'indépendance dans ces conditions, d'autant que la presse écrite est souvent une presse d'opinion qui analyse et contextualise l'actualité? Plusieurs rédactions ont créé des cahiers des charges, des codes de déontologie ou des sociétés regroupant les rédactions. Au Monde, le quotidien le plus avancé en la matière où la Société des Rédacteurs a été

Raphaëlle Bacqué: « Préserver la liberté éditoriale »

Pourquoi une Société des Rédacteurs du Monde?

La société des rédacteurs est née en 1951, sept ans après la fondation du Monde par Hubert Beuve-Mery et huit autres associés en 1944. Leur projet commun, après avoir vécu l'effondrement moral de la France et d'une grande partie



Raphaëlle Bacqué, présidente de la Société des Rédacteurs du Monde

de la presse face aux nazis, était de défendre l'indépendance du journal à l'égard de tous les pouvoirs politiques, idéologiques ou financiers. Dans cet objectif, la SRM a donc d'emblée été détentrice de la minorité de blocage du capital de l'entreprise. Soixante-dix ans plus tard, la presse s'est considérablement transformée. Le Monde est désormais le nom d'un groupe qui réunit le quotidien mais aussi Télérama, Courrier International ou La Vie, mais la raison d'être de la SRM n'a pas varié. Même en 2010, lorsqu'à la suite de pertes financières importantes, le Groupe Le Monde a dû faire appel à des actionnaires extérieurs. La SRM, au sein du Pôle d'Indépendance dont elle est l'un des plus puissants piliers, a ainsi négocié avec Pierre Bergé, Xavier Niel et Mathieu Pigasse, un certain nombre de droits afin de préserver la liberté éditoriale de ses journaux et magazines. En outre, Pierre Bergé, a permis au Pôle d'Indépendance d'avoir la capacité d'obtenir une minorité de blocage.

Est-elle efficace?

En vérité, nous n'avons de cesse de renforcer nos droits et donc notre efficacité! Historiquement, la SRM siège dans les différentes instances de direction du groupe et dispose à travers le Pôle d'indépendance d'une minorité de blocage. Elle dispose aussi d'un droit de veto sur le nom du directeur que lui propose le Conseil de surveillance. Depuis 2019 et la mauvaise surprise qu'avait été la vente inopinée par Mathieu Pigasse de la moitié de ses parts, soit 12,5 %, à l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky, le Pôle d'indépendance dispose également d'un droit d'agrément: aucun actionnaire ne peut monter dans le capital du Groupe sans son accord. Enfin, la SRM participe aux décisions éditoriales du journal en organisant régulièrement des comités de rédaction et veille au respect des principes déontologiques qui constituent l'identité du journal.

Quelles améliorations possibles?

L'un de nos actionnaires, Xavier Niel, vient de décider de transférer sa part dans le capital du Groupe Le Monde au sein d'un Fonds de dotation. Cela signifie que cette part est sanctuarisée, impossible à vendre à l'extérieur si nous ne le souhaitons pas. C'est évidemment un progrès. Avec Xavier Niel, le pôle d'indépendance a négocié son entrée au conseil d'administration de ce Fond et un certain nombre de veto sur les décisions qu'il pourrait prendre. Cela fait partie de l'extension de nos droits et donc du renforcement de l'indépendance éditoriale du Groupe. Et nous espérons bien continuer sur ce chemin!

créée peu après la fondation du journal en 1944, les droits suivent les évolutions, capitalistiques mais sociales également. Ainsi, en 2019, un « droit d'agrément », a été obtenu, qui permet aux journalistes d'approuver ou de rejeter l'arrivée d'un nouvel actionnaire important (voir cidessus). Une reconnaissance de la liberté éditoriale dont rêvent nombre d'autres journalistes. • Pierre Garnier

-

Culturelles

L'Hôtel de la Marine s'ouvre au public

Un des plus fabuleux monuments de France, l'Hôtel de la Marine, construit par Ange-Jacques Gabriel pour Louis XV sur l'actuelle place de la Concorde. va enfin ouvrir au public en mai (si les conditions sanitaires le permettent) après quatre années de restauration. Ce qu'il n'a iamais fait depuis la Révolution française. Occupé par l'État-Major de la Marine jusqu'en 2015, il a fait l'objet de nombreux projets, dont le musée de l'histoire de la France voulu par le Président Sarkozy. La moitié des 12 000 m² de l'édifice, dans les étages, sera louée à des entreprises, mais l'autre moitié, la plus fastueuse, comprenant les salons d'apparat dont la plupart des meubles ont été retrouvés, la loggia donnant sur la place, surnommée le balcon de l'État, ainsi que les cours intérieures, dont la cour de l'Intendant fermée par une verrière contemporaine, seront ouvertes à la visite. On pourra y voir entre autres la salle des joyaux de la Couronne, volés en 1792, et le bureau où Victor Schælcher signa l'abolition de l'esclavage. Au premier étage, sera exposée la collection d'art Althani du Qatar à partir d'octobre. La visite se fera, équipé d'un casque audio, sur des programmes conçus pièce par pièce par Radio-France. Des animations graphiques feront revivre les temps forts de l'Hôtel, festifs comme les grands bals. mais aussi historiques comme la Libération de Paris en 1944. Un café, un restaurant et une librairie devraient ouvrir en juin.



Réouverture de Völklinger Hütte

Le site sidérurgique de Völklinger Hütte, situé en Sarre et très visité par les élèves mosel-



lans, a rouvert le 19 mars dernier après quatre mois de fermeture. Pour fêter l'événement, les six hauts fourneaux de ce complexe unique au monde sont habillés d'une lumière rouge créée par Rüdiger Lanz, concepteur de technologie LED à qui l'on doit notamment la scène lumineuse du stade olympique de Berlin. Elle brillera pendant un mois, rendant visible la haute silhouette de cathédrale industrielle aujourd'hui entièrement vouée à la culture, et appelant à visiter ses expositions, notamment Mon trésor. Les richesses de l'art en Sarre, jusqu'au 27 juin.

États généraux du livre en lanque française

Le monde francophone veut sortir de la léthargie où nous plonge la crise sanitaire. Quoi de mieux qu'une manifestation autour du livre? Autour « des problématiques de l'accès au livre et à la lecture pour tous les publics, du renforcement de la création, la diffusion et la circulation des livres, des œuvres et des auteurs de langue française », les États généraux du livre en langue française se tiendront les 23 et 24 septembre à Tunis.

Effets de crise sur les artistes

2 135 artistes ont répondu, du 25 janvier au 5 février, à un questionnaire de la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (Adagp). L'enquête révèle que 86 % des artistes ont subi une baisse de leurs revenus en 2020. Pour 46 % d'entre eux, cette perte est supérieure à 50 %. 78 % des répondants ont subi au moins deux annulations d'événements sur 2020 (salons, rencontres, expositions...). Enfin, 52 % des artistes n'ont pas bénéficié d'aides, 57 % se considérant inéligibles au vu des critères et 4 % ayant été refusés. La priorité clairement exprimée reste la réouverture des lieux culturels.

Plus de Gibert à Saint-Michel

Les quatre magasins historiques de la libraire Gibert, place Saint-Michel à Paris, vont rejoindre plusieurs de leurs collègues provinciaux qui ont déjà baissé définitivement le rideau. C'est tout un symbole du quartier latin qui disparaît avec les magasins Gibert, implantés il y a 135 ans. Les salariés ont appris que l'immeuble du numéro 5 avait été vendu par les héritiers à un nouveau propriétaire qui veut faire des marges plus belles sur l'immobilier que sur le livre. Les magasins Gibert du boulevard Saint-Michel restent heureusement ouverts.

Exposition virtuelle au musée de l'immigration

À travers les œuvres de dix-huit artistes du continent africain et de sa diaspora, le musée de l'immigration ambitionne de



« regarder et comprendre le monde d'un point de vue africain ». L'exposition *Ce qui s'oublie et ce qui reste* est conçue autour de trois idées force, la transmission de mémoire, les omissions et ruptures et les nouvelles

écritures. Le Palais de la Porte dorée, comme tous les lieux culturels, est fermé, mais le musée propose l'exposition en ligne avec l'espoir d'accueillir le public avant le 11 juillet, date de fin de l'exposition.

Nouveau centre photographique à Mougins



Dans un ancien presbytère réhabilité, de 300 m² sur deux niveaux, le Centre de la photographie de Mougins sera inauguré le 3 juillet prochain. Ce nouveau lieu, entièrement dédié à la photographie contemporaine, exposera les derniers travaux de l'espagnole Isabel Munoz (sur notre photo une œuvre de 2017).

Villeurbanne capitale de la culture 2022

C'est un tout nouveau trophée recherché par les communes : le label « Capitale française de la culture », décerné par un jury du ministère de la Culture présidé par l'ancien di-



recteur du Festival d'Avignon, Bernard Faivre d'Arcier. La ville lauréate gagne en même temps une aide d'un million d'euros et la promotion nationale de sa programmation. Villeurbanne sera la première capitale française de la culture en 2022. Elle a été choisie pour son programme fait de trois cents événements, tournés vers le public jeune et populaire. Il comprend notamment un festival en plein air faisant une large place aux jeunes compagnies et aux arts de la rue, vingt-cinq mini centres culturels qui siègeront dans les groupes scolaires de la cité de 150 000 habitants ou encore un concours d'éloquence lancé dans les classes de collèges et lycées pour favoriser la prise de parole.















Les milliers de voyageurs de la RATP s'immergeront dans les œuvres de cinq artistes du festival dont le voyage est au centre de leurs créations singulières.

e festival Circulation(s) préserve soigneusement son ADN: la valorisation de jeunes photographes européens. Les 29 projets sélectionnés sont à découvrir à travers un voyage virtuel dans les allées et ateliers du Centquatre-Paris, et dans les couloirs du métro jusqu'à fin mai.

2021 est décidément une année très particulière. Pour Circulation(s), dont c'est la 11° édition, le public ne pourra sans doute pas parcourir la halle et les ateliers du Centquatre-Paris. C'est bien dommage car dans ce festival des jeunes photographes d'Europe circule un vent nouveau, avec une première édition pour les douze commissaires du comité artistique de l'association Fetart.

Mais dans le contexte de crise sanitaire, la notion même de circulation est remise en question et, si les œuvres ont pu arriver jusqu'au Centquatre-Paris, il n'est est pas de même pour tous leurs auteurs. « L'incertitude première est de savoir si le public va pouvoir voir cette exposition, explique Marie Guillemin, l'une des commissaires. Et nous avons créé beaucoup de formats pour le digital afin que le public voie ces œuvres malgré tout ». Outre l'exposition en ligne, les œuvres de cinq jeunes artistes, sélectionnés pour leur vision singulière du voyage, sont également visibles en formats XXL dans les treize gares et stations du métro jusqu'à fin mai, grâce à un partenariat avec la RATP. Les milliers de

voyageurs plongeront au cœur des paysages grandioses et rêvés du duo scandinave Inka & Niclas, se téléporteront dans le quotidien mystérieux et féérique de l'anglais Bobby Beasley, découvriront les divinités du vaudou béninois captées par le français Benjamin Schmuck, enfin, décolleront pour une exploration intergalactique avec l'italienne Bianca Salvo.

33 jeunes photographes de 12 nationalités

Sous la verrière de la halle Aubervilliers, l'orange, le rouge, le bleu, le jaune colorent de grands parallélépipèdes sur lesquels s'affichent les travaux photographiques. En recto-verso et en formats XXL. Dans les quatre ateliers, les cimaises accueillent d'autres projets scénographiés. Il y a là les œuvres de 33 jeunes photographes de 12 nationalités différentes. Certains sortent de l'école, d'autres débutent dans la voie d'artiste photographe, tous mesurent combien ce festival est un tremplin pour leur avenir.

Chacun invente son écriture d'images pour dire le hasard d'une rencontre, pour plonger dans l'anonymat d'une forêt et en construire une humanité invisible à la plupart d'entre nous (Bruno Silva), raconter l'enfance dans une maison où chaque pas réveille un souvenir (Beatriz Banha), reformuler les photos les plus courantes du pouvoir politique en mettant en scène ses propres parents (Jesper Boot), se poser au plus près de la douleur profonde et silencieuse engendrée par la sanglante guerre civile au Liberia et la magnifier à la chambre noire (Elliot Verdier), s'émerveiller du corps des femmes se battant en dansant (Aïda Bruyère), extraire des images d'un jeu vidéo et passer les pixels à l'argentique (Eleonora Paciullo), relever l'impact de la conquête spaciale sur notre imaginaire, recueillir les silences de migrants polonais aux États-Unis, traduire l'intime féminin, les effets de la colonisation.

Toutes et tous interrogent notre monde, du manque (Marianne et Katarzyna Wasowska) au trop-plein d'images de beauté narcissiques (Hanna Zaruma), de l'intime à la sphère publique, en se saisis-sant d'un paysage, d'un souvenir, d'une rencontre, où en décomposant un phénomène de société. Tous obligent à déporter le regard, en délivrant des visions singulières d'aujourd'hui, d'hier, de demain.

Véronique Giraud

Une identité repensée

« Nous allons toutes dans la même direction parce que nous portons toutes la même mission: valoriser la photo émergente européenne, se réjouit Marie Guillemin, une des 12 curatrices du collectif Fetart en charge de la direction artistique du festival. Nous sommes très fières de notre première sélection. Très attachées à la ligne artistique originelle, nous avons eu envie de la faire évoluer. » En témoignent les affiches où le sous-titre de Circulation(s), connu après dix années d'existence, disparaît derrière l'une ou l'autre photo d'un artiste de la sélection. « C'est ce que nous faisons en tant que collectif artistique. Nous mettons toujours les œuvres avant Circulation(s), on sait qu'on sert de tremplin à ces jeunes artistes. »

POUR N° 231 27 AVRIL 2021

Des spectacles malgré tout

es restrictions imposées par la troisième vague de pandémie ont fait déchanter les responsables des salles culturelles. Mais les festivals se préparent. Petit tour d'horizon d'une culture sur le pied de guerre.

Face à la troisième vague de la pandémie, Emmanuel Macron a annoncé pour mimai le début de la réouverture des lieux de spectacles, si le couple vaccination - confinement produit ses effets et si aucun nouveau mutant du virus ne vient perturber les prévisions. Même si les négociations ont commencé au ministère de la Culture pour établir un calendrier et des conditions précises d'ouverture simultanées des lieux de culture, les artistes restent méfiants, lorgnant les pays voisins, comme la Belgique où le gouvernement a repoussé la réouverture des salles de spectacles courant juin. C'est de toute façon encore loin pour tous les acteurs et

actrices du monde des arts vivants qui ont manifesté en mars un peu partout en France pour demander « la réouverture urgente des lieux de culture ».

Sur-risque de contamination

Au Théâtre du Rond-Point, sur les Champs Élysées, devait se tenir le 25 mars dernier, puis le 6 avril, une « assemblée des théâtres » qui a finalement été annulée. Elle voulait insister sur les protocoles de visite et de remplissage des jauges qui permettraient le sur-risque de contamination des salles de culture. Le conseil scientifique, pourtant très critique sur le non-confinement, avait noté qu'aucun « sur-risque d'infection » n'avait été relevé dans les fréquentations de salles entre juin et octobre 2020. « Une réouverture serait ainsi envisageable, certes avec une extrême surveillance, en attendant la vaccination des personnes à risque, puis de la

grande majorité de la population pour sortir enfin de cette crise sanitaire » précisait l'avis daté du 11 mars.

Fort de cet appui des autorités sanitaires, les responsables de salles ont vu monter avec appréhension les chiffres de contamination tout au long du mois de mars. Les ouvertures partielles dans les régions d'Europe les moins touchées ont peu à peu été revues à la baisse. Chez nos voisins hollandais, qui ont tenté des expé-

riences de réouverture des musées et des salles, les effets n'ont pas été à la hauteur escomptée.



Annulations et captations

Il a donc fallu se résoudre à de nouvelles annulations. Dans certains cas, le spectacle fait l'objet d'une captation numérique qui permet de le présenter sur écran. Ainsi le prestigieux Opéra de Paris a tout annulé jusqu'au 2 mai, mais poursuit sa collaboration avec France 5, Culturebox et France Musique pour diffuser ses productions. On pourra ainsi voir sur les écrans et en replay la très belle création mondiale du Faust de Gounod, mis en scène par Tobias Kratzer, sous la direction de Lorenzo Viotti avec Benjamin Bernheim et Christina Van Horn, opéra qui sera ensuite repris par les cinémas UGC dans le cadre du programme Viva l'Opéra.

Mais d'autres manifestations sont purement et simplement annulées comme le Salon du livre de Paris, les **Suds en hiver**, manifestation musicale

Cinémas en déshérence



C'est une industrie flamboyante, des strass d'Hollywood aux nombreux producteurs de films d'auteurs et productrices indépendantes qui appellent au secours. L'embouteillage des films en attente d'affiche est tel qu'il devient difficile aujourd'hui d'oser tourner un longmétrage dont on ne sait pas quand il verra le jour. C'est une véritable catastrophe pour les jeunes réalisatrices et les cinéastes émergents qui craignent que leur tour ne passe

Les professionnels de la distribution sont à l'heure actuelle en discussion avec le ministère à qui ils proposent un calendrier en trois temps. Une première ouverture à la mi-

mai avec un tiers de la jauge des salles, puis une seconde à la moitié et enfin une réouverture totale. Reste la question du couvre-feu qui pénalise particulièrement ce secteur d'activité.



qui devait se tenir à Arles du 15 au 18 avril, le festival **Rolling Saône** prévu en mai ou Les **Étés de la danse** qui devait se dérouler en juillet au Théâtre du Châtelet.

Les Festivals se préparent

Les dates annoncées pour la reprise de la vie culturelle permettent néanmoins aux festivals de préparer les éditions d'été sans restreindre les productions, même si la billetterie doit en souffrir.

Premier à ouvrir la saison, le Printemps des Comédiens de Montpellier a confirmé sa tenue du 28 mai à fin juin par la voix de son directeur Jean Varela. Cette édition est importante, parce qu'elle relance la saison après une année 2020 en berne, mais aussi parce qu'elle se fera en hommage au créateur du Printemps, le comédien, auteur, réalisateur et écrivain Jean-Claude Carrière décédé le 8 février dernier

Olivier Py, le directeur du Fes-

tival d'Avignon, le plus important festival des arts vivants en Europe, a présenté la programmation de la 71° édition, qui se tiendra du 5 au 25 juillet, composée de reports de spectacles annulés en juillet dernier et de nouvelles créations, telle *La Cerisaie* de Tchekhov mis en scène dans la Cour d'honneur par le portugais Tiago Rodrigues avec Isabelle Huppert.

Même approche au Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence qui promet une année exceptionnelle avec presque deux fois plus de productions qu'habituellement. Ce sont en effet pas moins de neuf opéras, dont un en version concert, qui sont proposés au public du 30 juin au 25 juillet, avec les grands compositeurs du répertoire, Mozart, Verdi, Wagner, Monteverdi, Cavalli et Rossi, Rimski-Korsakov, mais également deux créations contemporaines, l'une de la Finlandaise Kaija Saariaho, l'autre de l'Israelo-Palestinien Samir Odeh-Tamim.

Enfin, d'autres grands festivals, comme les **Nuits de Fourvière**

Paroles de responsables de festivals

Croiser les doigts. C'est un peu ce que chaque responsable de festival fait en ce moment. Mais pas sans ambition. Car, à les consulter, les programmes proposés au public sont plus que flamboyants, et les possibilités techniques ouvertes à toutes les offres, y compris des jauges complètes. Dans tous leurs éditoriaux de présentation, les responsables affichent leur espoir et leur impatience

Pierre Audi, directeur général du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, assure que « le Festival d'Aix-en-Provence redouble d'ambition pour son édition 2021 qu'il souhaite à tous égards exceptionnelle. Parce que nous avons toutes et tous besoin de nous retrouver autour de l'art le plus beau, goûté en commun dans l'instant présent — même si l'on ne peut présumer à l'heure actuelle de ce qu'il en sera réellement »

Jean Varela, directeur du Printemps des Comédiens, mélange également enthousiasme et prudence: « Il y aura du théâtre, il y aura du cirque, il y aura des mots, de la musique, des émotions, des rires, du surprenant, des soirées sous les pins et des têtes dans les étoiles... En un mot, il y aura un Printemps. Après l'édition perdue de 2020, revoici, intacte, nous l'espérons, la magie d'un festival qui ne ressemble à aucun autre ».

Quant à Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon, il s'interroge sur le destin et son rapport à la culture: « C'est le poétique qui devient politique quand il agit sur le désir, le transforme, lui donne forme, le rend légitime, enviable, et possible. Voilà ce que devrait être la Culture, non pas un grand musée mémoriel et nostalgique, mais le lieu même d'une effraction du possible. Le spectateur devrait pouvoir applaudir une représentation en recueillant en lui des forces nouvelles et prophétiques. Dans l'idéal, il faudrait quitter le théâtre en se disant que demain sera différent, que c'est le premier jour de la seconde partie de sa vie, parce que notre désir a été transformé, parce que notre besoin de vie plus digne, plus juste, plus ouverte a été confirmé. »

qui espèrent fêter à Lyon leur 75° anniversaire du 27 mai au 31 juillet, restent pour l'instant dans l'expectative.

Le printemps en été

Cet été verra également se dérouler des festivals de printemps qui ont été reportés. Le Festival de Cannes ne se tiendra pas début mai, mais du 6 au 17 juillet, le festival de BD d'Angoulême, qui a laissé passer son édition de février, profitera de la saison pour s'ouvrir en plein air 24 au 27 juin, le festival Séries Mania de Lille ne se tient pas en mars mais du 26 août au 2 septembre. Du côté des festivals rock, les mesures sont plus drastiques. Le ministère de la Culture a limité leur public à 5 000 personnes avec distance de sécurité.

Solidays, qui assure des fonds et de nouveaux bénévoles à Solidarité Sida, est annulé, de même que le **Hellfest**, qui se tient habituellement à Clisson en juin, et **Garorock**, dans le Lot-et-Garonne.

Les Vieilles Charrues et les Francofolies de La Rochelle ont néanmoins prévu de résister en accueillant le public cet été dans des conditions différentes des autres années.

C'est dire si l'été devrait être à la hauteur de la grande fête espérée pour la sortie de crise. Si les mutants ne font pas des leurs...

Jacques Mucchielli

Florence Caillon : « Au-delà de l'identité genrée, déplacer la question de l'amour >>

Le cirque chorégraphié, c'est ainsi que Florence Caillon définit son travail de création. En 2021, avec son *Lac des cyanes*, l'artiste s'est émancipée à la fois en musique, en danse et en cirque d'une œuvre au répertoire de l'opéra.

Comment s'est imposée l'idée de cirque chorégraphié ?

Les arts du cirque ont besoin d'une dimension chorégraphique, notamment pour écrire la prouesse, enrichir le vocabulaire circassien, sortir le cirque d'une succession de figures juxtaposées.

Votre parcours de formation est particulièrement riche...

Danseuse de cabaret, le soir, je suivais, le jour, des cours de théâtres dans trois conservatoires de Paris, et des cours de danse. Puis, j'ai fait la rencontre des arts de la rue et des arts de la piste, alors mélangés. Cette découverte m'a passionnée, pour le rapport au public et l'authenticité. J'ai monté en 1999 ma compagnie, L'éolienne. C'est aussi à cette période que je me suis mise à composer de la musique, sans avoir vraiment appris. J'ai tenté un challenge que proposait l'atelier du Père Castor et, à ma grande surprise, j'ai été lauréate. Ce qui m'a permis de gagner ma vie, avec des albums et 14 cassettes-livres pour les enfants. J'ai suivi ensuite une double formation musicale: une classe de composition au conservatoire de Pantin, et les écoles de musique de Rouen.

Vous écrivez des pièces de cirque chorégraphié et de la musique...

Après des années de scène et de pratique de l'aérien, j'ai eu besoin de m'affirmer en tant qu'autrice. De cirque chorégraphié et de musique. Je mène cette double activité : le spectacle vivant avec ma compagnie L'éolienne, basée à Rouen, et la composition de musique de film dans mon studio. L'éolienne en est à son 15ème spectacle, avec de grands succès comme Marie-Louise, qui a tourné pendant dix ans, en France et à l'international. Pourtant les réseaux de cirque ont eu beaucoup de mal à m'accepter. J'ai été accueillie pour la première fois en 2016.

Et en 2021. Le lac des cygnes à la Biennale du Cirque contemporain à Marseille...

La pièce devait y être créée, avant de partir en tournée. Mais la pandémie l'a empêché. Nous avons quand même pu la présenter devant des professionnels et des journalistes. C'est une chance. De plus les interprètes, avec le confinement, ont baigné dans mon travail, dans ma recherche accro-chorégraphique pendant un an. C'est une sorte de formation adaptée à une pièce en création.

La manière dont vous abordez les corps, en mêlant les sexes, est très touchante. Femmes et hommes portent un tutu classique et ont enfilé un collant de dentelles fines.

Dans quasi tous mes spectacles j'ai habillé les hommes en femmes. Je leur donne des éléments féminins et des éléments masculins aux femmes. Au-delà de l'identité genrée, chaque être a en lui des éléments féminins et des éléments masculins. À nous de les cultiver. Tout le monde a à gagner à cette liberté. Dans le ballet d'opéra, c'est très stéréotypé.

J'ai aussi déplacé énormément la question de l'amour. Pour moi, elle doit s'ouvrir, un homme une femme, deux hommes ensemble, deux femmes. Ça peut être aussi l'amour fraternel, l'amour enfantin, l'amour rêvé. J'avais envie de parler de toutes ces formes d'amour. La solitude en



Florence Gaillon est à la fois danseuse, chorégraphe, circassienne et musicienne. Elle a monté en 1999 sa compagnie, L'éolienne, a écrit et composé la musique les *ateliers du* Père Castor *et vient* de chorégraphier et de composer un inclassable et magnifique Lac des Cygnes.

fait partie. Notre société survalorise le couple, or des tas de gens vivent seuls et ont une vie très riche.

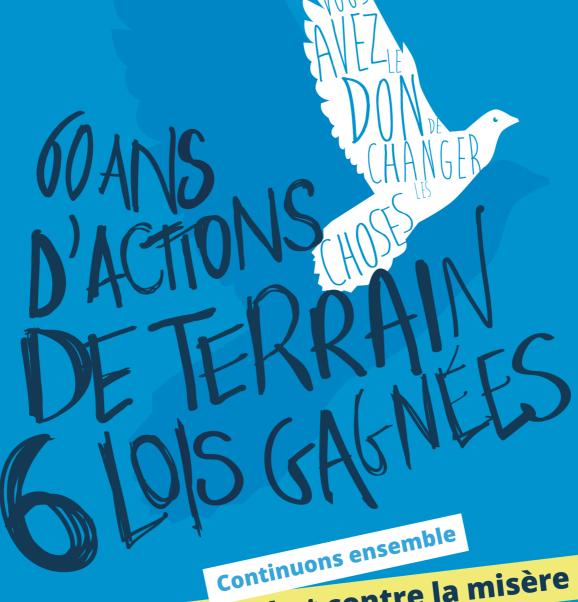
J'avais aussi envie de sortir de la représentation du noir mauvais et du blanc gentil et pur. J'aurais pu mettre tous les cygnes en gris, je les ai gardés en noir et blanc, mais je les ai fait appartenir à une même espèce, c'est-à-dire qu'ils ont le même costume, enfin pas tout à fait le même grâce au magnifique travail de dentelle de la costumière Emmanuelle Huet.

Comment avez-vous composé la musique?

Ce qui m'intéressait c'était de plonger dans un thème, de tirer un fil et de tricoter autre chose. J'avais envie qu'on entende les thèmes du *Lac des Cygnes*, et que le spectateur les reconnaisse. J'ai donc demandé l'autorisation à Tchaïkovski, je suis partie de certains thèmes de son œuvre, je les ai parfois continués, parfois j'ai utilisé un contrepoint. J'ai mélangé ma plume à celle de Tchaïkovski, ça a été un grand honneur, une grande joie. J'ai fait des aller et retour entre musique et chorégraphie. J'ai frotté les matières régulièrement. Le début est arrivé tout de suite, je voulais cette nappe au sol, ce lac où on est dans l'univers des cygnes. On est chez eux.

Propos recueillis par Véronique Giraud





le combat contre la misère

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS REVENU MINIMUM D'INSERTION COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE PRÉCARITÉ SOCIALE COMME CRITÈRE DE DISCRIMINATION DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



Faite un don sur www.atdqm.fr







casden.fr





Retrouvez-nous chez



CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Isabelle, directrice de crèche, Ophélie, professeur des écoles, Gilles fonctionnaire civil de la Défense et Fatoumata, aide soignante, d'avoir prêté leur visage à



06/07/2020 14:37 205X285 groupe indd 1